

LE PROJET DE LOI DEVANT LA COMMISSION DE L'APN **La gestion des déchets revue et corrigée**

Lire l'article de A. Z. page 4

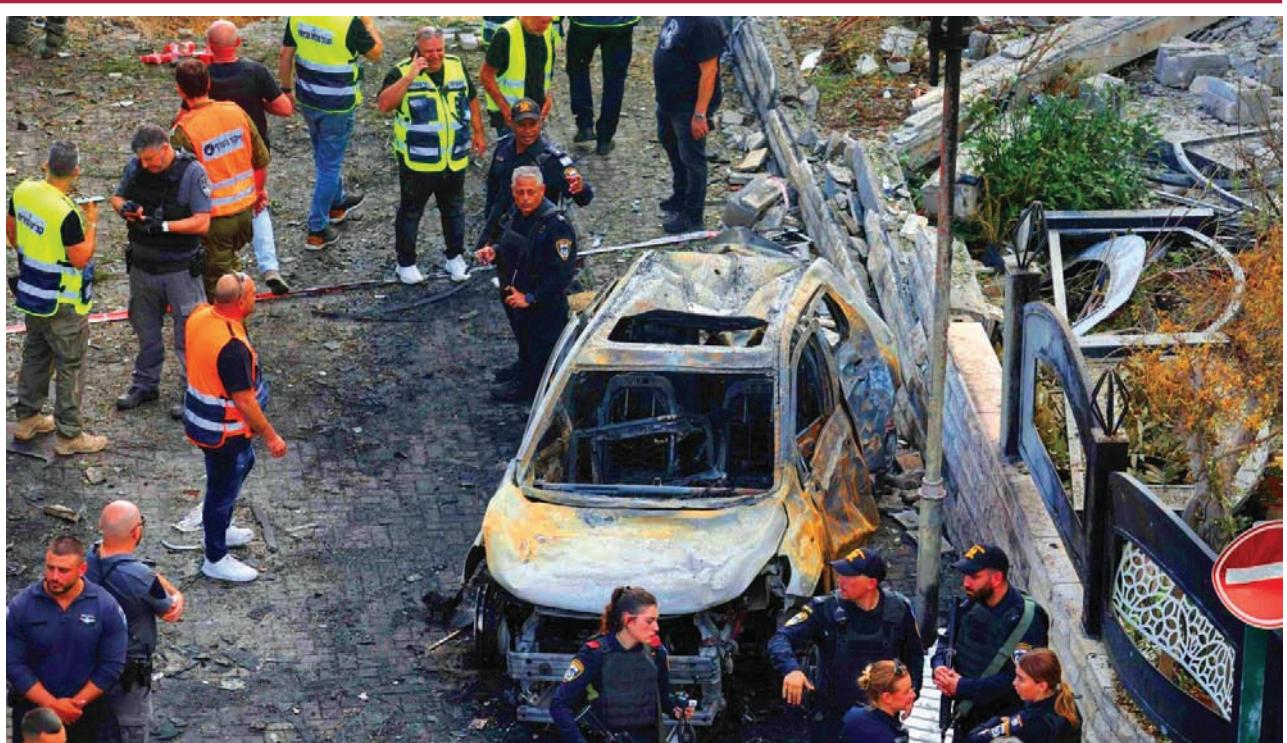


INDUSTRIE AUTOMOBILE
**IVECO veut
se lancer
dans
l'utilitaires
en Algérie** P. 3



**FACE À L'AGGRESSION
SIONISTE**
**Le Hezbollah
mène sa
plus grande
attaque
sur Haïfa**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



COMMERCE
**Un projet
de loi pour
réguler
le marché**

Lire l'article de
El-Houari Dilmi page 3

Face à l'agression sioniste Le Hezbollah mène sa plus grande attaque sur Haïfa

Mohamed Mehdi

Mardi, 368^e jour de l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes de la barbarie sioniste s'est élevé à 41.965 martyrs et 97.590 blessés, a indiqué hier le ministère de la Santé de l'enclave qui rappelle toujours que les restes d'au moins 10.000 autres martyrs sont encore sous les décombres. La même source a ajouté que l'armée d'occupation a commis 8 massacres, faisant 56 martyrs et 278 blessés, durant les précédentes 24 heures.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué hier qu'en une année, depuis le 7 octobre 2023, le nombre de victimes à Ghaza (martyrs et blessés) représente « 6% de l'ensemble de la population de l'enclave ». L'Organisation a affirmé avoir enregistré « 36 attaques contre des établissements de santé » et qu'environ « un millier de membres de personnels de santé ont été tués », depuis la même date.

Hier aussi, le ministère de la Santé a lancé le « dernier appel » avant « l'arrêt total des hôpitaux dans les gouvernements de Ghaza et du nord de l'enclave, en raison du manque de carburant ». « Nous appelons toutes les institutions concernées à agir rapidement pour apporter le carburant nécessaire au fonctionnement des générateurs dans les établissements de santé », ajoute le ministère.

L'armée génocidaire d'Israël maintient le rythme de ses massacres contre les civils à Ghaza et au Liban, et continue également de cibler les établissements de santé. Hier, les environs immédiats de l'hôpital Kamel Adwan, dans le nord de Ghaza, ont été ciblés par plusieurs raids aériens, tout en appeler les populations des régions du nord à évacuer vers des « couloirs sécurisés ».

De son côté, le ministère de l'Intérieur de la bande de Ghaza a renouvelé ses appels aux populations des régions du nord afin de « ne pas répondre aux menaces d'évacuation ». « L'occupation s'efforce de tromper les citoyens en prétendant qu'il existe des couloirs sûrs et des zones de déplacement, ce qui s'est avéré faux ». En effet, depuis le début de l'agression contre Ghaza, l'armée sioniste a commis des dizaines de massacres contre des personnes déplacées dans les « safe zone » qu'elle leur avait pourtant désignées.

Les bombardements israéliens de mardi, depuis l'aube jusqu'à 13h, ont fait 43 martyrs et des dizaines de blessés, sur différentes zones de Ghaza, ont indiqué des sources médicales à Al Jazeera. De violents bombardements ont ciblé hier le camp de réfugiés de Jabaliya et Beit Lahia (au nord), le camps d'al-Bureij et de Nuseirat (dans le centre de Ghaza), ainsi que Rafah, al-Maghazi et Khan Younes (au sud).

Quant à la résistance palestinienne, ses factions ont annoncé hier de nombreuses opérations, y compris dans les zones très bombardées

par l'aviation sioniste. Les Brigades al-Qassam ont déclaré trois opérations à Jabaliya : « déclenchement d'un engin explosif contre un véhicule de transport de troupes israélien près du siège de la Fondation Beytna » et le ciblage d'un char « Merkava 4 » avec un engin de choc ainsi qu'un accrochage de leurs combattants avec une « force spéciale israélienne » dans la « zone du bloc 2 du camp de Jabaliya » et d'avoir réussi à « tuer et blesser les membres de cette force ». Dans la ville de Ghaza, Al-Qassam a annoncé « l'élimination d'un soldat sioniste dans la région d'Altawam » et d'avoir ciblé la « force de secours qui est arrivée sur place par un engin explosif, tuant et blessant ses membres ». De leur côté, les Brigades Al-Qods et les Brigades Al-Nasser Salah Eddine, ont annoncé le bombardement du « quartier général de commandement et de contrôle de l'armée israélienne à Juhr al-Dik, dans le centre de la bande de Ghaza ».

PLUS D'UNE CENTAINE DE MISSILES SUR HAÏFA

Au Liban, l'armée sioniste a lourdement bombardé les villes d'al-Khiam, de Kaf Shuba, de Sela et d'Arzoun, au sud du Liban, ainsi que plusieurs raids sur la banlieue sud de la capitale Beyrouth. L'armée israélienne a également annoncé avoir convoqué une division militaire (la 146^e) supplémentaire pour rejoindre l'opération terrestre dans le sud du Liban.

Par ailleurs, la résistance libanaise a mené de nombreuses attaques contre plusieurs villes du nord de la Palestine occupée, particulièrement la ville portuaire de Haïfa, ainsi que la capitale Tel-Aviv.

Dès la nuit de lundi à mardi, le Hezbollah a annoncé avoir tiré « un missile sur la base de Gilot de l'unité de renseignement militaire 8200, dans la banlieue de Tel-Aviv », ainsi que « plusieurs missiles contre un rassemblement des forces d'occupation dans la colonie de Shlomi » et un autre « à proximité du site d'Al-Marj ».

Trois autres sites militaires israéliens ont été bombardés hier par le Hezbollah par des missiles visant : « la position d'artillerie de l'occupation israélienne à Dishon », « un rassemblement des forces d'occupation à proximité de la colonie de Yaroun », et « un rassemblement des forces israéliennes à Dalton ».

Le Hezbollah a déclaré avoir bombardé « un rassemblement de forces ennemis israéliennes sur le site d'Al-Baghdad avec un essaim de drones d'attaque et avoir touché leurs cibles avec précision ».

Mais le gros des attaques d'hier du Hezbollah ont ciblé la ville de Haïfa visée par au moins « 105 missiles » et 30 autres vers la ville de Tibériade, de l'aveu de l'armée israélienne. Selon Al Jazeera, le maire de la municipalité de Haïfa a déclaré avoir « demandé l'évacuation des usines chimiques de la baie de Haïfa » où « un bâtiment a été endommagé dans la région ». La 12^e chaîne israélienne a confir-

mé qu'un « immeuble à plusieurs étages a été touché à Kiryat Yam, dans la baie de Haïfa », faisant « 12 blessés », selon la même source citée par Al Jazeera.



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Que va faire l'Europe de ses accords commerciaux avec le Maroc, signés en 2019, sur la pêche et l'agriculture, après la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (UE), rendue le 4 octobre, qui a invalidé définitivement les deux accords commerciaux en question ? En quelques mots précis, il s'agit de l'annulation des accords signés en 2019, qui élargissaient les avantages de l'accord d'association Maroc-UE au territoire occupé du Sahara occidental. Une gifle au Maroc qui résonne dans d'autres oreilles.

L'Europe est dans une position pour le moins « embarrassante », selon de nombreux observateurs, d'autant qu'elle se trouve engagée dans des discussions avec le Maroc pour le renouvellement de l'accord de pêche suite à son expiration en 2023, alors que l'application des termes de l'accord annulé concernant les produits agricoles a été prolongée d'un an à compter du 4 octobre 2024, pour des raisons évidentes liées à la nature des investissements dans ce domaine qui nécessitent un temps saisonnier afin de solder la balance marchande. Des discussions qui tombent à l'eau ?

Normalement, l'Europe doit revenir à l'accord d'association Maroc-UE d'avant 2019, sans inclure le Sahara occidental, qui n'appartient pas au Maroc pour lui donner le droit de disposer des richesses de ce territoire que la Justice européenne a considéré qu'il est du droit du peuple du Sahara occidental d'en disposer. Soulignant clairement dans son arrêt annulant les accords en question que « le peuple du Sahara occi-

dental n'a pas donné son accord ». L'UE a-t-elle été bernée par le Maroc, qui lui a fait croire que ce territoire lui appartient alors qu'il est considéré « non autonome » par l'ONU, dont le statut ne sera déterminé qu'après l'organisation d'un référendum d'autodétermination ? Ou, en connaissance de cause, l'UE a-t-elle été attirée par l'attrait du gain en bafouant la légalité internationale ?

Que cela soit l'une ou l'autre raison, maintenant on ne peut pas dire « on ne savait pas ». Et, le message s'adresse, surtout, à ceux qui se préparent à investir dans ce territoire occupé par le Maroc, qui fait miroiter aux opérateurs étrangers d'immenses opportunités d'investissement dans divers domaines. Cette décision tombe également à pic, à la veille d'une visite d'Etat du président français au Maroc, où le Sahara occidental devait occuper une large place dans les projets d'investissement qu'ils préparent à annoncer.

La décision du président français de reconnaître le présumé plan d'autonomie marocain au Sahara occidental ne peut que découler, en sus de toute considération politique, d'une volonté d'ouvrir les portes de ce territoire à l'investissement des entreprises françaises. D'autres pays sont également concernés parmi ceux qui ont cautionné ce présumé plan d'autonomie marocain. La décision de la justice de l'UE devrait mettre un terme une bonne fois pour toutes à l'aventurisme de certains Etats, qui conduisent leurs opérateurs économiques sur des sables mouvants ou engagent directement l'argent public dans des projets chimériques.

mé qu'un « immeuble à plusieurs étages a été touché à Kiryat Yam, dans la baie de Haïfa », faisant « 12 blessés », selon la même source citée par Al Jazeera.

NAIM QASSEM : « DÉLUGE D'AL-AQSA » EST UN « DÉBUT DE CHANGEMENT AU MOYEN-ORIENT »

Dans une deuxième intervention télévisée, depuis l'assassinat de Hassan Nasrallah, le Secrétaire général adjoint du Hezbollah, Naim Qassem, a déclaré, mardi, que l'opération « Déluge d'Al-Aqsa » « est un événement exceptionnel et le début d'un changement dans la face du Moyen-Orient ». « Je ne peux pas décrire notre situation sans notre défunt Secrétaire général, mais nous sommes inspirés par sa force », a commencé par dire Naim Qassem, ajoutant que la résistance libanaise « ne craint pas la pression de l'ennemi sioniste et ni celle de ses alliés occidentaux ».

« L'objectif de l'occupation avant le « Déluge d'Al-Aqsa » était de mettre fin à la résistance et d'anéantir

le peuple palestinien. Israël veut soumettre tous les pays voisins ainsi que les pays et peuples de la région à sa politique », dit-il encore, rappelant les multiples déclarations de Netanyahu « qu'il souhaitait un nouveau Moyen-Orient ».

« Ce que fait l'ennemi, ce n'est pas combattre, mais tuer des personnes et des peuples libres. Et sans le soutien américain, l'agression israélienne aurait cessé en un mois », a poursuivi Naim Qassem, pour qui « la résistance à Ghaza est légendaire pour sa fermeté ».

Concernant « la guerre menée par l'ennemi » contre le Liban, le SG adjoint du Hezbollah affirme qu'elle « n'affectera pas notre volonté et notre détermination d'y faire face ». « Les colonies du nord sont à portée de nos missiles et nos capacités sont bonnes. Nos combattants sont déterminés et nos opérations se sont multipliées, tout comme la douleur de l'ennemi ».

Comme pour rappeler le défi lancé par Hassan Nasrallah, lors son dernier discours, Naim Qassem affirme que les colons ne pourront pas revenir vers le nord de la Palestine

occupée. « Netanyahu dit qu'il ramènera les colons du nord, et nous lui disons que nous en déplacerons un nombre bien plus important ». Par ailleurs, Naim Qassem affirme que le Hezbollah « soutient la démission politique du président de l'Assemblée Nabih Berri sous le titre de cessez-le-feu », avant de rappeler : « Il n'y a aucune place pour une quelconque discussion avant un cessez-le-feu ». Concernant la situation interne du Hezbollah, Naim Qassem affirme : « Nous avons surmonté les coups douloureux qui ont frappé le parti. (...) Il n'y a pas de poste vacant dans nos rangs, ils ont tous été pourvus. Nous achèverons l'élection du Secrétaire général conformément aux mécanismes organisationnels, et nous l'annoncerons en temps utile », dit-il. Le SG adjoint du Hezbollah conclut son intervention par dire que la résistance libanaise « est ferme sur le terrain » et qu'elle « ne demandera aucune solution ». « Nous infligerons de lourdes pertes à l'ennemi israélien, ce qui pourrait être un prélude à la fin de la guerre », affirme encore Naim Qassem.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : **Ouest et Centre :** SDPO - **Est:** SO.DI. PRESSE

Commerce
Un projet de loi pour réguler le marché



El-Houari Dilmi

Le Directeur général du contrôle et de l'organisation des activités au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Ahmed Mokrani, a affirmé, hier mardi, que les pouvoirs publics travaillent sur un projet de loi en vue de réguler le marché et maîtriser les prix afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Ahmed Mokrani, a indiqué que le nouveau projet de loi «s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat pour réguler le marché, une priorité du secteur du commerce pour combler le déficit accusé en matière d'espaces et de grandes structures commerciales y compris les marchés», a-t-il souligné. Le représentant du département de Tayeb Zitouni a également mis en avant la nécessité de réactiver les offices de régulation relevant du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, et revoir les missions qui leur sont dévolues à travers une étude du marché et des besoins nationaux, a-t-il expliqué, ajoutant que «des mesures anticipatives seront prises pour éviter les pénuries et la hausse des prix des produits de grande consommation». Au sujet de l'augmentation du prix du café sur le marché mondial, l'invité de la Radio a expliqué que conformément aux instructions du pré-

sident Tebboune lors du dernier Conseil des ministres, des mesures ont été prises portant affectation d'une enveloppe financière pour compenser la différence entre le prix d'achat du café sur les marchés mondiaux, qui a connu une hausse dernièrement, et celui appliqué sur le marché national.

Le même responsable a également indiqué qu'une plateforme numérique a été mise en place par le ministère du Commerce comprenant toutes les unités de production et la chaîne de distribution, en plus de la création d'une autre plateforme numérique dédiée aux structures de stockage et chambres froides, le tout pour lutter contre la spéculation.

Le département du Commerce va disposer «d'une vision prospective pour un meilleur encadrement des opérations de production et de distribution, et cela sera possible dès la publication à la fin de l'année en cours des résultats du Recensement général de l'agriculture», a-t-il souligné. Le Directeur général du contrôle et de l'organisation des activités au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a également donné un bref aperçu sur les activités de son département durant les neufs premiers mois de l'année en cours, dont 243 tonnes de divers produits saisies dans le cadre de la lutte contre la spéculation.

Tebboune félicite le président tunisien pour sa réélection



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité lundi, lors d'un appel téléphonique, son frère, M. Kaïs Saïed, président de la République tunisienne, pays frère, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, lui souhaitant ainsi qu'au peuple tunisien frère, bonheur et prospérité.

Industrie automobile
IVECO veut se lancer dans l'utilitaire en Algérie

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu mardi à Alger, une délégation du groupe italien de fabrication automobile "IVECO", conduite par le directeur régional du groupe pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, M. Impelluso Carmelo qui a présenté un projet de fabrication de véhicules utilitaires moyens et lourds en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Alberto Cutillo, le partenaire italien qui "avait entamé les démarches d'implantation de l'usine avec son partenaire algérien", a présenté la politique du groupe de fabrication automobile "IVECO", axée, d'une part sur "la satisfaction des besoins du marché algérien, et d'autre part sur l'exportation", ajoute le communiqué.

A l'issue de la présentation, M. Aoun s'est félicité des relations entre l'Algérie et l'Italie, soulignant "la nécessité de développer une véritable industrie automobile, basée sur l'intégration locale à travers la mobilisation des sous-traitants locaux".

Le ministre a en outre relevé "la nécessité du respect du caractère des charges pour obtenir l'agrément et lancer cette activité dans les meilleurs délais", note le communiqué.

Larbaoui reçoit l'ambassadeur d'Italie

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a reçu, mardi au Palais du Gouvernement à Alger, l'ambassadeur de la République italienne en Algérie, M. Alberto Cutillo, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette audience, tenue en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Moulloudji, "les deux parties ont salué les relations privilégiées entre les deux pays, caractérisées par une bonne dynamique dans divers domaines, à la lumière des résultats

importants de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Italie en mai 2022, et des rencontres bilatérales qui s'ensuivront entre les responsables des deux pays à différents niveaux", a précisé la même source.

"Compte tenu des liens d'amitié historiques qui unissent les deux pays, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer et d'élargir la coopération scientifique et culturelle pour inclure la recherche et les fouilles archéologiques", ajoute le communiqué.

Hydrocarbures
ALNAFT signe un accord avec une société qatarie

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé, mardi à Alger, avec la société qatarie "Gulf Petroleum Limited" un mémorandum d'entente visant à faciliter et à renforcer les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué de l'Agence.

La cérémonie de signature de ce mémorandum, qui s'est déroulée au siège d'ALNAFT, a été présidée par le président d'ALNAFT, Mourad Beldjehem et le président de la société qatarie "Gulf Petroleum Limited", Abdel Aziz Hamad Al-Dalimi, en présence des membres du Comité de direction de l'Agence, ainsi que d'une délégation qatarie de haut niveau, a précisé la même source.



Cet accord vise à "faciliter" et à "renforcer" les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, notamment à travers la présentation d'opportunités d'investissement dans l'activité exploration et production des hydrocarbures en Algérie, faite par l'agence ALNAFT à Gulf Petroleum, a-t-on souligné dans le communiqué.

Raïna Raïkoum
 El-Houari Dilmi

Pour le Makhzen marocain, tous les moyens sont bons pour arriver à ses funestes fins... Passé maître dans l'art du chantage pour faire taire toute voix discordante, le Makhzen et ses sbires zélés mènent une guerre imaginaire avec des médias vassalisés qui plongent dans une pitoyable désespérance. Rien n'échappe à la furie des plomitifs marocains, qui font feu de tout bois pour s'en prendre à l'Algérie. Et alors que des manifestations de la colère sont quotidiennement menées à travers toutes les villes du royaume pour dénoncer les accords de la honte passés avec l'entité sioniste, le Makhzen continue de faire preuve d'une incroyable cécité pour d'abord humilier et affamer son propre peuple, mais aussi offrir tout un pays sur un plateau d'argent au criminel de guerre Netanyahu.

Poussé dans ses derniers retranchements, le Makhzen a mis deux pieds par terre avec la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a rendu vendredi dernier une décision his-

torique invalidant les accords agricoles et de pêche entre l'Union européenne et le Maroc. Si prompts à orienter leurs plumes cyniques contre l'Algérie, les médias du Makhzen semblent apprécier la politique de l'autruche, détournant leur regard du terrible drame qui frappe leur propre peuple. Il est connu de tous que la crise grave qui secoue le Maroc menace la survie même du royaume, devenu une pétaudière ouverte à tous les scénarios possibles et imaginables. Le peuple marocain a faim, a soif et souffre d'une répression aveugle des Mekhaznia, rongés par une haine indigne, vis-à-vis de l'Algérie surtout comble de l'ignominie, le Maroc, vaincu à plate couture sur le terrain diplomatique, passe à de pratiques carrément mafieuses : l'usage de vidéos enregistrées illégalement pour faire du chantage à ses victimes. Une stratégie machiavélique qui vise à jeter l'opprobre sur tous les opposants au régime makhzeniste gangréné par la corruption à tous les niveaux. Mais il était dit que personne n'est dupe...

Le projet de loi devant la commission de l'APN La gestion des déchets revue et corrigée

Les pouvoirs publics cherchent à mettre en œuvre une stratégie nationale et un système de numérisation de la gestion intégrée des déchets qui prévoit la révision et le renforcement des peines pénales et des sanctions, pour les rendre plus dissuasives.

A. Z.

C'est ce qui ressort du projet de loi modifiant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, qui a été présenté, lundi, par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, à l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans ce cadre, le projet du texte propose de contraindre les opérateurs économiques à créer des coopératives, regroupant des producteurs, des commerciaux et des spécialistes du recyclage, dans le but de récupérer et de valoriser les déchets qu'ils génèrent, sous le contrôle du ministère de l'Environnement. Cette activité sera financée par une contribution écologique provenant des producteurs et des commerciaux, ce qui permettra de transférer la responsabilité des charges relatives à la gestion des déchets aux producteurs au lieu de l'Etat. Lors de cette séance présidée par le président de la Commission, Mohamed Ouarti, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et du Vice-président de l'APN, Zouhaier Nasri, Mme Dahleb a mis en avant les grands changements introduits à la loi 01-19 de 2001, en tête desquels l'introduction du concept de la responsabilité élargie du producteur (REP), contrignant tout opérateur générant des déchets potentiels à assurer leur recyclage. Les nouveaux amendements concernent la modernisation des plans, national et de wilaya des ordures ménagères et assimilées (OMA), et du plan de wilaya de gestion des déchets spéciaux, outre la révision de la hiérarchie des modes de traitement des déchets, en sus du remplacement progressif

sif de l'utilisation des produits plastiques à usage unique. Le projet de loi renferme 18 nouveaux articles et 21 articles modifiés et complétés sur un total de 72 articles contenus dans la version actuelle de la loi en vigueur.

RENFORCER L'EFFICACITÉ DE GESTION DES COMMUNES

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables aspire à modifier la loi 01-19 après le constat de «l'incompatibilité des outils juridiques pour atteindre une économie circulaire et associer le secteur privé à la valorisation des déchets de manière suffisante et développée, d'autant que la loi n'obligeait aucune partie à valoriser les déchets qu'elle produit», a expliqué la ministre. Recourir à l'enfouissement technique (CET) des déchets au lieu d'une gestion intégrée a induit une augmentation des coûts de traitement et une saturation accélérée des tranchées en raison de l'enfouissement quasi-total des déchets au lieu de les récupérer, a expliqué Mme Dahleb, relevant que «le futur cadre juridique» permettra de «porter la durée de vie des centres d'enfouissement à 150 ans sachant qu'elle ne dépasse pas les 30 ans actuellement». La première responsable du secteur de l'Environnement a souligné la nécessité de renforcer l'efficacité de gestion des communes. Pour ce faire, elle a préconisé l'actualisation de leurs plans pour être au diapason de la croissance démographique. La ministre a insisté également sur le recensement du foncier non exploité en vue d'assurer la disponibilité des structures nécessaires pour le tri et la récupération. Par ailleurs, Mme Dahleb a rappelé la création depuis 2001 de 113 centres d'enfouissement

technique des déchets ménagers, 119 décharges de contrôle des déchets ménagers auxquels s'ajoutent 39 dépôts de tri, 22 centres de tri et 26 stations de transfert. Depuis la même année de référence, six (6) stations de compostage, 39 centres d'enfouissement des déchets inertes et 39 stations de traitement des lixiviats ont été mises en place, a fait savoir Mme Dahleb, rappelant le réaménagement de 1.700 décharges anarchiques, la création de 47 entreprises publiques à caractère industriel et commercial (EPIC) pour la gestion des CET en sus de l'élaboration de 1.209 plans communaux d'orientation. Depuis 2001, 39 opérateurs activant dans le domaine de l'exportation des déchets spéciaux et dangereux ont été habilités, 477 collecteurs de déchets spéciaux ont été accrédités, et 34 opérateurs ont été autorisés à transporter les déchets dangereux. S'exprimant à cette occasion, le président de la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, a affirmé qu'en vue de garantir un environnement sain, l'Etat s'était orienté vers la mise en place de mécanismes de gestion des déchets pour les éliminer, les traiter, les recycler, et les utiliser à d'autres fins industrielles, précisant que cela devait se faire à travers une stratégie effective garantissant une gestion optimale des déchets, tout en préservant l'aspect esthétique de l'environnement. Par ailleurs, les membres de la commission ont soulevé nombre de questions et de préoccupations portant, entre autres, sur les modalités de révision du plan de gestion des déchets au niveau local, l'élimination des sachets en plastique, et le développement de solutions idoines pour protéger les oueds des déchets industriels dangereux.

Importation d'équipements agricoles utilisés Début de dépôt de demandes

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a annoncé lundi dans un communiqué, l'ouverture de l'opération de dépôt, via internet, des demandes d'octroi de l'attestation d'éligibilité relative à l'importation des chaînes et équipements de production ainsi que des équipements et matériels agricoles, utilisés.

"Le ministère de l'Industrie et de

la Production pharmaceutique invite les opérateurs économiques et agriculteurs désirant importer des chaînes et équipements de production ainsi que des équipements et matériels agricoles, à déposer leurs demandes sur la plateforme numérique dédiée à cet effet : <http://cepema.industrie.gov.dz>", est-il indiqué dans le communiqué.

Le traitement de ces dossiers

se fera au niveau des directions des wilayas de l'industrie, fait remarquer la même source. A noter que cette démarche vient en application des dispositions du décret exécutif n° 24-241 du 22 juillet 2024 relatif aux modalités de dédouanement, pour la mise à la consommation, des chaînes et équipements de production ainsi que des équipements et matériels agricoles, utilisés.

Tiaret

Saisie de 125 kg de kif

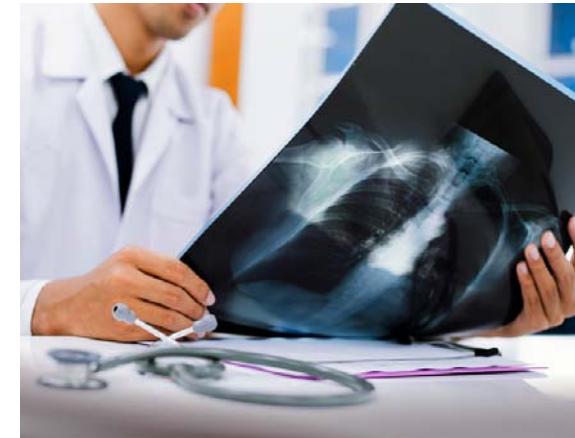
Sougueur, lors d'un barrage dressé de nuit au niveau d'une route non classée, reliant les villes de Sougueur et Medrissa, faisant savoir que les douaniers, intrigués par l'arrêt brusque d'un camion et la fuite de son conducteur, ont aussitôt procédé au contrôle minutieux du véhicule.

La quantité du produit prohibé trouvée par les douaniers, répartie en 1.250 plaquettes, était soigneusement dissimulée dans plusieurs endroits du châssis du camion, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents, a-t-on indiqué de même source.

Cancer Près de 55.000 nouveaux cas chaque année

M. Aziza

L'Algérie enregistre annuellement près de 55.000 nouveaux cas de cancer tous types confondus. L'Etat a investi dans la lutte contre le cancer de grandes ressources en matière de financements, infrastructures, équipements et traitements. Toutefois, mis à part quelques estimations globales, les coûts directs des actes médicaux et du traitement des cancers réels ne sont pas connus. C'est d'ailleurs ce qu'a relevé l'association nationale des pharmaciens algériens (ANPNA), dans son rapport annuel national sur les cancers en Algérie, rendu public hier, à l'occasion du mois international de lutte contre le cancer du sein. L'association a souligné dans son rapport que les coûts de la prise en charge au fil des années sont en augmentation continue. Les coûts sont appelés à s'accroître dans les années à venir entre 10 et 15%. Savant que 44 à 49% du budget alloué au secteur de la santé sont consacrés à la prise en charge de cette maladie actuellement si on se réfère aux données du ministère de la Santé. Selon le rapport, les centres anti-cancer opérationnels ont bénéficié de crédits de fonctionnement, au titre de l'exercice 2023, de 12 milliards de DA. Les crédits d'investissement inscrits au profit des centres anti-cancer, au titre des exercices 2021, 2022 et 2023 sont de 17,9 milliards de DA. L'augmentation des cas de cancer et par ricochet des coûts de la prise en charge sont dus, selon le rapport, au vieillissement de la population, à la multiplication des facteurs de risque, des facteurs environnementaux et l'amélioration de l'accès à l'offre de soin en Algérie. Les coûts de la lutte contre le cancer comprennent les coûts de prévention, de dépistage, de diagnostic, de traitement et de



soins palliatifs. Le traitement peut contenir à la fois des traitements médicaux, des traitements chirurgicaux et des séjours médicaux. Le rapport regrette le fait qu'on ne dispose pas d'une estimation réelle des coûts de la prise en charge de la maladie cancéreuse prenant en considération toutes les activités citées précédemment. Et ce, sans parler des progrès de la recherche qui ont permis de développer de nouveaux traitements plus efficaces. Des traitements souvent plus coûteux que les traitements traditionnels. Et de souligner que les estimations réelles sont nécessaires pour une meilleure allocation des ressources, l'optimisation des coûts et l'amélioration du financement de la prise en charge. Une évaluation exacte permettra de trouver des solutions et des ajustements efficaces capables d'optimiser le parcours de soins des patients atteints de maladies cancéreuses en Algérie.

APPEL À IMPLIQUER LE PHARMACIEN

Les rédacteurs du communiqué ont formulé une série de recommandations et des propositions capables, selon leur conception des choses, de répondre aux enjeux du financement des plans et des thérapies anti-cancer, et garantir ainsi une meilleure prise en charge des malades. Tout en appelant à une

M'sila

Arrestation de trois femmes impliquées dans le braquage d'une bijouterie

Des éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Bou Saâda (M'sila) ont arrêté trois (3) femmes impliquées dans le braquage d'une bijouterie à Bou Saâda, ponctué par le vol d'une importante quantité de bijoux, rapporte mardi un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Selon le document, l'affaire a été prise en charge par la police à la suite de la réception d'une plainte de la victime selon laquelle la bijouterie a fait l'objet d'un hold-up perpétré par quatre individus (trois femmes et un homme) après que son propriétaire ait été as-

pergé avec une bombe lacrymogène et roué de coups. Les malfrats, après avoir accompli leur forfait, marqué par le vol d'une quantité "importante" de bijoux en or, ont pris la fuite à bord d'une voiture de tourisme, selon le communiqué, qui ajoute que l'enquête menée par les policiers a permis l'identification des suspects et l'arrestation de trois femmes, tandis que le complice, en fuite, est activement recherché. L'action diligentée par les éléments de la Sûreté de daïra a donné lieu à la récupération d'une quantité de bijoux volés estimée à plus de 553 grammes, en plus d'une somme d'argent en monnaie nationale de 298.000 DA et d'une autre somme de 100 euros représentant le produit de la vente d'une partie du butin. Après l'achèvement des procédures d'enquête, les suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour les crimes, entre autres, de "constitution d'association de malfaiteurs, vol à main armée d'un magasin commercial, vol à main armée avec circonstances aggravantes, récidive et coups et blessures volontaires".

Liban

L'afflux de déplacés ravive les tensions communautaires

Dans le centre de Beyrouth, qui tremble au fracas des bombardements israéliens sur sa banlieue sud, l'afflux des déplacés provoque tensions et panique, réveillant le démon des tensions communautaires.

Après avoir accueilli dans son appartement à Beyrouth une famille fuyant la banlieue sud, fief du mouvement chiite, Christina a dû leur demander de partir: ses voisins craignaient qu'ils n'appartiennent au Hezbollah.

«Nos voisins ont paniqué, ils ont commencé à poser des questions», raconte cette femme de 30 ans qui refuse de donner son nom de famille. «Il y a des tensions et des suspicieux croissantes à l'égard des déplacés parce qu'ils appartiennent à la même communauté (chiite, ndlr) que le Hezbollah», explique-t-elle. Si cette formation, la seule à ne pas avoir déposé les armes après la guerre civile (1975-1990), jouit d'un immense soutien au sein de sa communauté et d'une considérable influence sur la gouvernance du pays, beaucoup de Libanais lui reprochent d'avoir entraîné le pays dans une guerre avec Israël.

Le conflit engagé il y a un an avec l'ouverture par le Hezbollah, allié du Hamas palestinien, d'un front contre Israël, a tourné depuis le 23 septembre à la guerre ouverte, l'armée israélienne pilonnant le sud et l'est du Liban, et dans la banlieue sud de la capitale. Les bombardements ont tué plus de 1.110 personnes selon un décompte de l'AFP basé sur des chiffres officiels, et déplacé plus d'un million de personnes.

«BARBUS»

Des dizaines de milliers d'entre elles

ont afflué dans la capitale, s'entassant dans les écoles ou dormant même dans la rue. En quinze jours, le visage de Beyrouth, devenue surpeuplée, s'est transformé, avec un trafic plus embouteillé que jamais et des déchets débordant. Une femme au foyer de 58 ans raconte sous couvert d'anonymat la peur qui a saisie son voisinage après l'arrivée d'une famille très religieuse dans l'immeuble. Les femmes étaient voilées de noir de la tête aux pieds. Mais la famille n'a aucune affiliation politique, affirme-t-elle, «ils sont seulement religieux». «Nous voyons de plus en plus de femmes en tchador, de barbus et de jeunes habillés en noir, nous n'y sommes pas habitués» dans le centre de Beyrouth, ajoute-t-elle.

«PARANOÏA»

«Les gens se regardent avec méfiance dans la rue», poursuit-elle, reconnaissant être elle-même gagnée par la paranoïa ambiante. Hors de Beyrouth, les tensions se sont également accrues, dans le petit pays multiconfessionnel de près de six millions d'habitants où les plaies de la guerre civile ne sont toujours pas refermées.

Les frappes israéliennes ont visé des déplacés en dehors des bastions traditionnels du Hezbollah, comme dans le village de Baadaran, dans la montagne druze. «Les gens louaient des maisons à n'importe qui au début, mais maintenant ils sont beau-

coup plus prudents», rapporte Imad, habitant de 68 ans d'un village druze qui refuse de donner son nom de famille. Elie, qui ne veut aussi donner que son prénom, raconte que personne dans son village chrétien proche de Beyrouth n'a loué aux déplacés. «Les gens ont peur parce qu'on ne peut pas savoir s'il y a des membres du Hezbollah parmi eux», dit ce trentenaire à l'AFP. «Ils craignent aussi que les déplacés ne s'installent de façon permanente».

SQUATTEURS

A Beyrouth, des déplacés sont entrés par effraction dans des bâtiments vides à la recherche d'un abri, ravivant les mauvais souvenirs de la guerre civile qui a fait plus de 150.000 morts. «Un très petit nombre de déplacés ont occupé des propriétés privées», annonce-t-il y a quelques jours la police, assurant s'employer à les «évacuer» et à trouver une solution pour les héberger. Riad, un homme d'affaires de 60 ans vivant à l'étranger, raconte que sa belle-sœur garde leur appartement pour éviter d'éventuels squatteurs. «Nous avons vécu cela dans les années 70 et 80», lorsque les groupes armés s'accaparaient des propriétés pour les donner à des membres de leur communauté, raconte-t-il. «Certains ont mis dix ans à récupérer leur maison... C'est pour cela que les gens paniquent», ajoute-t-il. «C'est déjà arrivé, ça arrivera à nouveau».

**En plein bras de fer avec Bruxelles
Pékin fait payer des importateurs chinois**

La Chine va imposer à partir de vendredi aux importateurs de cognac européen de déposer une caution auprès des douanes chinoises, après la décision de l'UE d'imposer des taxes supplémentaires sur les véhicules fabriqués en Chine. Cette mesure intervient dans un contexte de montée des tensions entre la Chine et l'Union européenne (UE), un partenaire commercial incontournable pour le géant asiatique. La Commission européenne a lancé ces derniers mois une série de procédures visant la Chine. La plus emblématique concerne les véhicules électriques chinois vendus dans l'UE. Leurs prix sont jugés artificiellement bas par Bruxelles du fait de subventions d'Etat qui fausset la concurrence et nuisent à la compétitivité des constructeurs européens selon l'UE.

Vendredi, les pays membres de l'UE avaient confirmé lors d'un vote l'imposition de droits de douane sur les voitures électriques importées de Chine, malgré l'opposition des Alle-

mands qui redoutent une guerre commerciale avec Pékin. La Commission européenne a désormais les mains libres pour ajouter aux 10% de taxe déjà en place une surtaxe allant jusqu'à 35% sur les véhicules à batterie de fabrication chinoise. Ces droits compensateurs doivent entrer en vigueur fin octobre. La Chine avait averti qu'elle prendrait «toutes les mesures nécessaires» pour y répondre.

MENACE DE SURTAXES

«A partir du 11 octobre 2024, les importateurs devront, au moment d'importer des brandys en provenance d'Union européenne, fournir le dépôt correspondant aux douanes de la République populaire de Chine», a annoncé mardi dans un communiqué le ministère chinois du Commerce. Le cognac représente à lui seul 95% des brandys européens. Ce dépôt de garantie sera débité rétroactivement si

la Chine décide formellement d'appliquer des surtaxes douanières en compensation d'une concurrence jugée déloyale par les producteurs européens de brandy.

L'UE avait appliqué le même mécanisme ces derniers mois, jusqu'à la décision vendredi des pays membres de valider ces surtaxes aux véhicules électriques importés de Chine. Les maisons de négoce ont récemment reçu des «notifications d'intentions de taxes», indiquait en septembre Florent Morillon, président du Bureau national français interprofessionnel du cognac (BNIC), précisant qu'elles pourraient être de l'ordre de 35% en moyenne. Pékin, qui avait ouvert en janvier une enquête sur les brandys européens, a annoncé fin août avoir trouvé des preuves de dumping. Le ministre chinois du Commerce exclut alors d'imposer «pour le moment» des droits de douane temporaires sur ces alcools.

Mardi, en annonçant la mise en place d'une

caution sur les importations de brandys, le ministère du Commerce a rappelé mener aussi des «enquêtes antidumping et compensatoires sur le porc, les sous-produits du porc et les produits laitiers importés de l'UE». «Dans le même temps, la Chine étudie des mesures telles que l'augmentation des droits de douane sur les véhicules à essence de grande cylindrée importés», a ajouté le ministère, disant vouloir ainsi «sauvegarder fermement les droits et intérêts légitimes des industries et des entreprises chinoises».

FILIÈRE «SACRIFIÉE»

Interrogé mardi par l'AFP, le directeur général du BNIC Raphaël Delpech a dit voir dans cette annonce un «signal supplémentaire» envoyé par la Chine quant à la mise en place de taxes, même si celles-ci ne sont pas encore officialisées. «On va déjà devoir sortir de l'argent» pour le dépôt de cette caution, a-t-il déploré, les grandes maisons exportant du cognac ayant leur propre filiale d'importation en Chine. En Bourse, les actions du secteur ont souffert: mardi, le titre Rémy Cointreau lâchait 6,37% à 61,75 euros vers 7H25 GMT, alors que Pernod Ricard cédait 3,12% à 127,35 euros. Vendredi, l'interprofession du cognac s'était déjà estimée «sacrifiée» après le feu vert donné par l'UE à l'imposition de droits de douane sur les voitures électriques importées de Chine.

La Chine représente à elle seule 25% des exportations de cognac, selon le Bureau national interprofessionnel du cognac, qui défend en France les intérêts des producteurs de spiritueux. L'appellation cognac qui regroupe 4.400 exploitations, 120 bouilleurs de profession, 270 négociants et représente 15.000 emplois directs - 70.000 indirects en France - souffre déjà d'une chute des ventes (-22% en volume en 2023). En mai, le président français Emmanuel Macron avait remercié son homologue chinois Xi Jinping de ne pas imposer de taxes douanières «provisoires» contre le cognac français. Il lui avait offert des bouteilles à l'occasion de sa visite d'Etat en France.

Skikda

Port : Zahana appelle à remédier aux insuffisances

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a souligné lundi à Skikda, la nécessité d'améliorer l'efficacité des opérations portuaires, tant sur le plan logistique que commercial, afin de suivre l'évolution du volume des échanges commerciaux.

« Dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à stimuler le commerce extérieur, il est nécessaire d'optimiser et d'améliorer l'efficacité de l'exploitation des ports, tant sur le plan logistique que commercial, afin de suivre l'évolution du volume des échanges et de soutenir, ainsi, l'économie nationale », a déclaré le ministre en marge d'une visite d'inspection à l'Entreprise portuaire de Skikda.

Après avoir salué les efforts consentis par l'Etat dans tous les secteurs, notamment celui des transports, M. Zahana a souligné la nécessité de remédier aux insuffisances observées dans le port de Skikda et de parachever les projets vitaux qui l'accompagnent, tels que le raccordement aux réseaux routier et ferroviaire, et l'amélioration de son infrastructure de transport pour faciliter la circulation des marchandises et l'exportation des

produits algériens. Un exposé détaillé a été présenté, à cette occasion, par les cadres de l'entreprise, relativ aux plus importantes réalisations concrétisées par l'entreprise portuaire entre le début de l'année 2024 et la fin du mois de septembre dernier, ainsi qu'aux efforts continus visant à améliorer son service, sa performance commerciale et économique.

Il a également été précisé que le port de Skikda a enregistré un mouvement total de marchandises de 18.070.613 tonnes, soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de 2023, en raison, notamment de l'accroissement du mouvement des hydrocarbures, à hauteur de 4% et des marchandises générales à hauteur de 5%. Le ministre des Transports a mis l'accent, à cet égard, sur la nécessité de déployer des "efforts concertés" pour "rétablir le statut réel de cette institution économi-

que afin de promouvoir le développement économique, local et national". Il a également instruit les gestionnaires du port d'œuvrer en coordination avec tous les acteurs, dont les services de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes, et les opérateurs économiques, pour accélérer le traitement des conteneurs en assurant un travail en continu, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés.

Le premier responsable du secteur, accompagné du wali de Skikda, Mme Houria Meddahi, et des autorités locales civiles et militaires, a inspecté le quai réservé aux colis lourds et l'état d'avancement des travaux du projet de terminal à conteneurs au sein du port pétrolier relevant du groupe Sonatrach, dont le taux d'avancement est de l'ordre de 95 % et qui est destiné à contribuer à la réduction du coût de transport des conteneurs.

Biskra

Le chantier de dédoublement de la RN 46 lancé

Les travaux de réalisation du projet portant dédoublement de la route nationale n° 46, entre Biskra et Ouled Djellal, viennent d'être lancés, selon les services de la wilaya de Biskra.

Le projet, d'un linéaire de 26 kilomètres, est doté d'une enveloppe financière de plus de 1,6 milliard de

dinars, a ajouté la même source, précisant que les travaux sont subdivisés en parties : dédoublement de la chaussée sur 25 km, réalisation de 5 ouvrages d'art et mise en place de la signalisation horizontale et verticale tout au long du segment concerné. Les travaux ont été confiés à 3 entreprises qui se sont

engagées à livrer le projet en entier au bout d'un délai de 7 mois à 12 mois, selon les services de la wilaya qui ont souligné que l'opération permettra d'améliorer le confort des usagers et de réduire les accidents de la circulation sur cet axe très fréquenté car reliant les wilayas du nord et du sud du pays.

Guelma

Un projet de plus de 2.200 logements bientôt en chantier

Un nouveau programme d'habitat, inscrit au titre de l'exercice 2024, comprenant 2.285 logements publics locatifs (LPL), sera "bientôt" lancé dans la wilaya de Guelma, selon le directeur local du Logement, Messaoud Fekhar.

Le responsable a indiqué, en marge d'une exposition organisée à l'occasion de la Journée mondiale et arabe de l'habitat (célébrée le premier lundi d'octobre de chaque année), inaugurée par le chef de l'exécutif local, Houria Aggoun, à la Maison des jeunes Mohamedi-Youcef, que ces LPL, dont la construction est

"en cours de préparation", se composent de "285 unités en phase de sélection de l'entreprise de réalisation et de 2.000 unités en phase de sélection des bureaux d'études".

Ces logements à caractère social, prévus dans plusieurs communes de la wilaya, s'inscrivent dans le cadre du programme d'habitat affecté à la wilaya au titre de l'exercice 2024, et qui comprend un total de 2.500 LPL, a précisé le responsable, relevant que la construction d'un premier quota de 215 logements a "déjà été entamée".

En plus de ce nouveau quota de logements, 1.756 LPL sont actuellement en cours de construction, avec des taux "variables" d'avancement des travaux, a indiqué M. Fekhar, rappelant qu'au cours de l'année écoulée (2023), 1.172 bénéficiaires de LPL se sont vus remettre les clés de leur logement dans plusieurs communes de la wilaya. L'exposition, organisée à l'occasion de la Journée internationale et arabe de l'habitat, comprenait plusieurs pavillons de différents services et organismes publics liés au secteur de l'habitat de la wilaya de Guelma.

Une bonne saison agricole en perspective ?

Mohammed Menani

La campagne des labours-semaines a été lancée cette semaine simultanément avec la journée nationale de vulgarisation agricole, où les stands d'expositions ont établi la riche diversité agricole de la région qui constitue le fondement structurel de sa vocation première. Les autorités locales ont levé les fanions symboliques lançant la campagne des labours-semaines 2024/25 sur un schéma directeur présenté par la DSA, prévoyant une sole à emblaver d'une superficie de 99.000 ha

répartie entre le blé dur (67 000 ha), le blé tendre (20 000 ha) et l'orge (12 000 ha). Les prévisions en matière de semences sont estimées à 180 000 quintaux et les fertilisants sont de l'ordre de 100 000 quintaux.

Le stress hydrique est plus ou moins atténué eu égard à une pluviométrie d'environ 36 mm qui peut être de bon augure pour les cultures. Pour peu que les

averses aux premières printanières soient au rendez-vous pour parfaire la qualité des grains. Pour peu aussi que les futures récoltes soient réceptionnées avec les moyens de stockage adaptés. La sole emblavée à la wilaya de Guelma fait partie intégrante du plan national de développement rural et agricole où s'érige le défi d'assurer la sécurité alimentaire de la Nation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

06 rabie ethani 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h25	12h35	15h50	18h23	19h40

Blida

L'alimentation en eau perturbée dans trois communes



Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée, depuis mardi, dans les communes de Blida, Chiffa et Bouârfa en raison de l'arrêt forcé des collecteurs à cause de la hausse du taux de turbidité de l'eau résultant des précipitations pluviales, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon la même source, cette perturbation concerne la totalité des quartiers de la commune de Bouârfa, le siège de la commune de Chiffa en plus des cités Sidi El

Madani et Communal (Ouest), et les quartiers de la partie ouest de la commune de Blida.

La perturbation dans l'AEP est due à l'arrêt forcé de l'activité au niveau des collecteurs d'eau de Sidi El Madani et de Sidi El Kebir, en raison de la hausse du taux de turbidité des eaux résultant des précipitations pluviales, a ajouté l'ADE de Blida, rassurant ses abonnés quant à la poursuite de la distribution de l'eau potable, dès la reprise de l'activité au niveau des deux collecteurs d'eau sus cités.

Alger

Trois blessés dans un incendie

Trois personnes ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré lundi dans une habitation de la commune de Reghaïa, indique un communiqué de la Protection civile. "Les services de la Protection civile sont intervenus vers 20h10 pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans une habitation au quatrième étage d'un immeuble (R+5) dans la cité DNC, de la com-

mune de Reghaïa", a précisé la même source. Les éléments de la Protection civile sont parvenus "à circonscrire l'incendie, l'empêchant de progresser vers les autres parties de l'immeuble", a ajouté la Protection civile.

Trois personnes ont été blessées, souffrant notamment de difficultés respiratoires. Lesquelles ont été secourues et transportées vers l'hôpital local, selon la même source.

Un trafic de psychotropes démantelé

Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé au démantèlement d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes, selon un communiqué des mêmes services.

"Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la 8e Sûreté urbaine de Dely Ibrahim relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Cheraga, ont procédé à l'arrestation de deux (2) individus activant au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes".

Cette opération a été menée

suite à "l'exploitation d'informations faisant état de trafic de psychotropes par l'un des individus au niveau d'un quartier à Dely Ibrahim (Alger). Et après investigations, le mis en cause a été arrêté en flagrant délit ainsi que son acolyte", ajoute le communiqué.

L'opération s'est soldée par la saisie de 4400 capsules psychotropes, d'une somme d'argent en monnaie nationale de 54,180 millions de DA provenant du trafic et d'une motocyclette utilisée dans le transport de ces poisons.

Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour détentrice et trafic de drogue et de psychotropes par un groupe criminel, selon la même source.

Assainissement du foncier agricole et régularisation des dossiers des fellahs

La commission technique multiplie les sorties sur terrain

K.Assia

Deux mois après son installation par le wali d'Oran M. Saïd Sayoud, la commission technique pour la promotion de l'investissement agricole multiplie les sorties sur terrain pour l'assainissement du foncier agricole dans le cadre des nouvelles mesures initiées par l'Etat et relatives à la mise en valeur des périmètres agricoles en vue de la concession. Une disposition initiée conformément à l'arrêté interministériel du 24 novembre 2022 lequel fixe les modalités et les procédures d'attribution de ces terres agricoles avec pour objectif d'améliorer leur productivité et atteindre les objectifs efficaces en matière d'autosuffisance et surtout assurer la sécurité alimentaire. Ainsi et lors d'une réunion consacrée au travail mené par cette commission fraîchement installée, un exposé détaillé a été présenté au wali d'Oran sur tous les périmètres agricoles que compte Oran et aussi sur certains problèmes en suspens en rapport avec l'ancienne loi de sorte que tous ces cas seront étu-

dés et des solutions seront dégagées pour y remédier.

Dans ce registre, le wali a ordonné que tous les problèmes que rencontrent les fellahs ayant bénéficié de terrains agricoles dans le cas de la concession soient résolus. Il a aussi souligné les efforts déployés par les pouvoirs publics pour l'attribution du foncier agricole, la régularisation de la situation des agriculteurs et également les facilités accordées dans l'obtention des terres agricoles, une opération qui selon lui s'est déroulée en toute transparence et dans un délai court. Au niveau de la wilaya d'Oran, 9 périmètres agricoles d'une superficie globale de 7.677 hectares sont concernés par ce projet d'investissement agricole. Il s'agit de Chouacha à Mersat El Hadjadj pour une superficie de 342 hectares, 462 hectares de terres agricoles à Sidi Hamadi à El Ancor, Tafraoui 3.800 hectares, Sidi Ghâinem 1.500 hectares, Bakhtâoui 82 hectares, 615 hectares à Benzina à Boutlélis, 460 hectares à Ain El Kerma et 324 hectares à Cap Blanc. Par ailleurs, cette commission est présidée par le directeur gé-

néral de l'Office national des terres agricoles et a pour mission de mettre sur rail toutes les mesures initiées par le gouvernement et ce conformément au décret du 23 janvier 2024 complétant celui du 4 novembre 2021 fixant les conditions et les modalités d'attribution des terres relevant du domaine public. Le président de cette commission avait indiqué il y a quelques mois que le nouveau décret de janvier 2024 complétant celui de 2021 offre plus de facilités aux investisseurs nationaux algériens et leur permet d'obtenir toutes les informations sur l'investissement agricole. D'autre part, une plate-forme numérique englobant la disponibilité des terres à mettre en valeur, les procédures d'obtention du foncier ainsi que les dossiers de concession a été mise en place par l'Office national des terres agricoles (ONTA) au profit des investisseurs désirant promouvoir le produit agricole dans le cadre de la concession. Notons que cette rencontre a vu la présence des cadres de la wilaya, les membres de l'exécutif, les responsables des domaines entre autres.

Lutte contre l'habitat précaire

400 nouveaux logements sociaux pour la commune de Bousfer

D. B.

Dans le cadre des dispositions prises par la wilaya pour lutter contre l'habitat précaire, la commune de Bousfer vient de bénéficier d'un programme de 400 unités, indiquent les services de la wilaya. Le chantier de réalisation de ce programme a été lancé par les services de l'OPGI. Selon les mêmes sources, ce projet rentre dans le cadre d'un nouveau programme qui prévoit la réalisation de quelque 3.000 logements pour la wilaya d'Oran. Par ailleurs, près de 4.000 logements répartis entre les communes de la wilaya ont été achevés et prêts à être distribués, indiquent les mêmes services. En parallèle, plus de 3.000 autres unités sont actuellement en cours de réalisation. Selon les mêmes sources, 850 logements ont été réalisés à Benfreha, destinés aux habitants de Ras El Aïn, 600 autres unités ont été réalisées à Es-Sénia qui seront attribuées aux bénéficiaires dans le cadre de la formule à points de la daïra d'Es-Sénia.

Nos interlocuteurs annoncent en outre l'achèvement des travaux de 1.800 logements à Sidi El Bachir et

750 unités à Misserghine. Dans la daïra de Oued Tlélât, quelque 1.800 logements sont en cours de réalisation et seront réceptionnés à la fin de l'année 2025. A l'instar des autres wilayas, une bonne partie de ce quota sera attribué prochainement, probablement à l'occasion des festivités du 1^{er} Novembre. Avec le relogement dans les tout prochains jours de quelque 300 familles de Mers El Hadjadj et le dernier relogement de 191 familles occupant le bidonville «Trig El Gazi», à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir, la wilaya d'Oran a entamé depuis le début de l'année une nouvelle phase de relogement qui a touché les familles occupant le bidonville Sbika à Es-Sénia, ainsi que le reste des familles occupant le bidonville de Ras El Aïn. Au total, près 2.000 logements ont été destinés au relogement des familles dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et la lutte contre les bidonvilles. 900 familles ont été relogées durant le mois d'avril dernier à Chehaïria (Bethioua) et à Oued Tlélât. Parmi ces familles, 883 qui occupaient des habitations précaires à Ras El Aïn (commune d'Oran) ont bénéficié de logements neufs (LPL) implantés à Chehaïria (commune de Bethioua), alors que 17 autres familles, qui occupaient des constructions illicites situées dans une exploitation agricole «Khemisti», sise à Ain El Beïda, dans la commune d'Es-Sénia, ont bénéficié du même type de logements au niveau du pôle urbain de Oued Tlélât. Ces opérations ont permis aux autorités de la wilaya d'éradiquer trois importants bidonvilles et la récupération d'un important portefeuille foncier. Par ailleurs et à l'instar des dernières années, le secteur de l'habitat à Oran a bénéficié d'un important programme de plus de 3.500 logements toutes formules confondues qui sera réalisé au courant de cette année 2024 à travers plusieurs communes, indiquent les services de la wilaya. Ce programme vient en application des directives du président de la République qui prévoit la réalisation de 250.000 logements au niveau national. Au niveau de la wilaya d'Oran, une grande partie de ce programme de 3.500 sera destinée au logement social avec plus de 2.000 logements. Selon les mêmes sources, l'opération de choix des terrains a été déjà entamée pour accueillir ce programme.

DSP d'Oran

Lancement d'une étude sur le dépistage moléculaire du cancer du sein

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran vient de lancer une étude, en partenariat avec l'Université d'Oran1, sur le dépistage moléculaire du cancer du sein, a-t-on appris de la cheffe du service population au niveau de cette direction Faiza Mokrane. Il s'agit d'un projet de recherche en partenariat avec le laboratoire de recherche et de développement durable relevant de l'Université d'Oran1, qui consiste à effectuer un dépistage moléculaire,

combiné avec un dépistage radiologique, a-t-elle précisé. Les premiers tests de dépistage moléculaire seront lancés au cours de la campagne «Octobre rose», a-t-on affirmé de même source, ajoutant que l'objectif de ces tests, qui permettent de savoir la prédisposition à l'atteinte au cancer du sein, est l'amélioration du diagnostic et son établissement à des stades précoce. Les tests s'articulent sur la recherche de mutations génétiques responsables de déclenchement du cancer du sein, a souli-

«Autonomisation économique et gouvernance numérique»

Yacine Merabi donne le coup d'envoi de la rentrée professionnelle

J. Boukraa

son secteur a développé une stratégie basée sur des offres de formations qui répondent aux exigences spécifiques des secteurs clés, tels que les chemins de fer, le dessalement de l'eau de mer et la cybersécurité. «Des domaines considérés comme stratégiques pour l'économie nationale et qui nécessitent des compétences spécialisées et une main-d'œuvre qualifiée», a-t-il soutenu. Des offres de formation de courte durée ont été également introduites à l'occasion de cette session, en fonction des besoins du développement local.

Plus de 400.000 nouveaux stagiaires ont rejoint hier les centres de la formation professionnelle à travers les différentes wilayas du pays, selon les déclarations du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le docteur Yacine Merabi, lors de la cérémonie inaugurale de la rentrée d'octobre 2024 qui s'est tenue à Oran et retransmise en visioconférence dans les 58 wilayas du pays. Le ministre a révélé que le thème de cette nouvelle année de formation est : « Formation professionnelle, autonomisation économique et gouvernance numérique». Ce slogan s'inscrit dans les grandes orientations de la stratégie nationale de développement économique, dont l'une des priorités est l'ouverture aux investissements générateurs de richesse et promoteurs des nouvelles technologies, visant ainsi à impulser un changement significatif dans le processus de croissance économique et à soutenir la production.

Le ministre a souligné que ces investissements nécessitent un accompagnement constant pour s'adapter aux évolutions des compétences requises par le marché du travail. Il a également insisté sur l'importance d'adapter les modèles de travail aux transformations imposées par la transition numérique. Dans le cadre de cette rentrée, qui constitue un des enjeux majeurs pour assurer un développement durable de l'économie nationale, 443 spécialités certifiées ont été ouvertes, réparties sur 23 filières professionnelles. Le ministre a également mis en avant les progrès réalisés dans la numérisation du secteur de la formation professionnelle et l'intégration de la langue anglaise dans le processus pédagogique. Il a ajouté que la numérisation a été étendue à tous les niveaux du processus de formation, de l'inscription à la certification finale.

Pour ce qui est des nouvelles spécialités proposées cette année, le ministre a annoncé que

Lutte contre la criminalité

Un individu recherché par sept mandats d'arrêt arrêté

K.Assia

Un individu recherché par 7 mandats d'arrêt a été arrêté par les services de la police judiciaire de la sûreté d'Oran. Cela s'ajoute à deux autres spécialités relatives au séchage des plantes médicinales et aromatiques et à l'extraction de l'huile d'olive prévues dans le cadre du mode de formation qualifiante.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

El Haouch Nasreddine, 61 ans, El Hassi
Hamou AEK, 87 ans, Delmonte
Zejar Kheïra, 79 ans, El Braya
Benmohamed Souad, 29 ans, Haï El Badr

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	06 rabie elhanî 1446	05h40	Dohr 12h51	Assar 16h41	Maghreb 18h41	Icha 19h58

Mascara Un nouveau quota de logements AADL pour la wilaya



La wilaya de Mascara a bénéficié d'un quota supplémentaire de 1.500 logements de type location-vente (AADL), a annoncé le wali Farid Mohammedi.

Le premier responsable de l'exécutif local a déclaré, en marge de la cérémonie marquant la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'Habitat, que ce quota de logements s'ajoute à la première tranche estimée à 1.000 unités relevant de la même formule, accordée à la wilaya au début de l'année 2024.

M. Mohammedi a fait savoir, dans ce contexte, que son administration a pris les mesures nécessaires pour la réalisation de ces nouvelles unités d'habitation, en octroyant les poches foncières

devant abriter les futurs ensembles immobiliers.

Le wali a, d'autre part, révélé que des communes, à l'instar de Chorfa, Guerdjoum et El-Gâada, ont bénéficié, cette année et pour la première fois dans la wilaya de Mascara, d'un quota de logements publics locatifs (LPL). Sur un autre registre, le wali a fait savoir qu'il sera procédé, prochainement, au recensement des bâtisses vétustes dans la perspective de l'élaboration d'un programme devant porter sur leur réhabilitation.

Il convient de signaler que les activités mises sur pieds à l'occasion de la Journée mondiale et arabe de l'Habitat, célébrée cette année sous le slogan : "consolidons le principe de la démarche participative et la

transparence dans la planification urbaine", ont été marquées par l'organisation d'une exposition à la Maison de la culture Abi Ras Ennaciri du chef-lieu de wilaya, où des dépliants et des fiches techniques mettant en relief les divers programmes d'habitat générés par les différents organismes du secteur, à l'instar de l'OPGI, les directions de l'Urbanisme, de l'Architecture et des Équipements publics ont été mis à la disposition des visiteurs.

Une conférence ayant pour thème les perspectives du développement urbain durable a été animée par l'enseignante Sarah Zentir de l'Université Mustapha Stambouli de Mascara dans le cadre du programme de cette manifestation.

Cinq condamnations pour vol

Belkécir Mohamed

Un homme a été délesté d'une somme d'argent à Mohammadia. En effet, alors qu'il marchait dans la rue, il a été ciblé par six malfaiteurs dont un mineur, qui l'ont suivie jusqu'au moment où il traversait

un espace vert un peu désert. Là, ils l'ont abordé, engageant une discussion avec lui pour le mettre en confiance, avant de lui subtiliser 125 millions de centimes qu'il avait en sa possession. Suite à la plainte de la victime, des investigations ont été menées et ont permis d'identifier et

d'arrêter un premier suspect qui a fini par dénoncer ses complices, appréhendés à leur tour. Les 125 millions volés ont été récupérés et remis à leur propriétaire. Cinq parmi les mis en cause ont été condamnés à cinq ans de prison ferme et le sixième a été relaxé.

Un mort dans un accident de la route

Belkécir Mohamed

Un tragique accident de la route s'est produit lundi soir à Ghriss. Il était 21h50 quand un véhicule lé-

ger, circulant dans une grande avenue, a dérapé et s'est écrasé contre le mur d'une maison située à la rue Djidar Baghdad au centre-ville. Le conducteur, âgé de

46 ans, est mort sur place. Sa dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame.

Mostaganem Un pôle urbain « d'excellence » à Mazagran

Quelque 6.800 nouveaux logements de différentes formules seront réalisés au niveau du deuxième pôle urbain de la commune de Mazagran, dans la wilaya de Mostaganem, selon la directrice locale de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Architecture, Hakima Hamza. En marge des portes ouvertes organisées à la Maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki, à l'occasion de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, Mme Hamza a souligné que parmi les quotas localisés dans ce site, qui s'étend sur une superficie de 78 hectares, il y a lieu de citer les programmes d'habitat dont a bénéficié la wilaya de Mostaganem au titre de l'année en cours, dont 2.800 logements publics locatifs. Elle a ajouté que les autorités locales muniront ce site de tous les équipements publics néces-

saires, à l'instar des établissements scolaires, sanitaires et sécuritaires, pour en faire un pôle d'excellence, a ajouté la responsable. En vue du lancement de la réalisation de ces projets dans les meilleurs auspices, les services de la wilaya ont entamé l'ouverture des voies et le raccordement du pôle aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, a-t-on expliqué, précisant que des études supplémentaires sont menées pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable à l'avenir.

S'agissant des opérations d'amélioration urbaine achevées ou en cours de réalisation, la responsable a souligné que la ville de Mostaganem a bénéficié d'importants projets touchant des cités de la plage Djebli Mohamed, de la Sûreté et au centre ville, et dont les travaux se-

ront lancés incessamment.

Ces opérations, qui ont nécessité un montant de plus de 400 millions DA, comprennent le revêtement des routes, la réhabilitation des trottoirs et l'aménagement urbain, en général, outre l'aménagement des places publiques et des espaces verts. A l'occasion de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, célébrée cette année sous le slogan "Renforcer le principe de participation et de transparence dans le processus de planification urbaine", ces portes ouvertes ont été organisées avec la participation de tous les acteurs du secteur et ont porté sur des exposés sur divers projets d'habitat et urbains en construction, des explications sur les instruments d'urbanisme et les procédures d'obtention des différents permis, entre autres.

Chlef 31 personnes recherchées arrêtées

Abbad Miloud

Les brigades de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Chlef ont effectué lundi des opérations "coup de poing" au niveau de plusieurs quartiers. Des barrages ont été dressés au niveau des entrées et sorties des principales villes de la wilaya. Ces contrôles et fouilles se sont soldés par l'ar-

restation de 31 personnes qui étaient recherchées par mandats d'arrêt. Les policiers ont saisi des quantités de drogue et 5 armes blanches. De même, des motos ont été mises en fourrière pour défaut de papiers. Toutes les mesures judiciaires ont été prises, en collaboration avec les autorités judiciaires compétentes, à l'encontre des personnes arrêtées.

Naâma Extension des zones forestières

Une importante opération de lutte contre la désertification, de réhabilitation et d'extension des zones forestières a été lancée, dernièrement dans la wilaya de Naâma, sur une superficie de 232 hectares pour un investissement de 104 millions de dinars, selon la Conservation des forêts.

Cette opération, dont les travaux ont été confiés à cinq entreprises spécialisées, vise à préserver les ressources des zones forestières, des superficies d'alfa et des espaces naturels vulnérables, ainsi que l'augmentation de la productivité de ces écosystèmes et l'extension de la plantation vers les zones qui enregistrent l'avancée de sable, a souligné le Conservateur des forêts, Rachid Hitache. Ces travaux se déroulent au niveau de certaines communes, avec la plantation de différentes espèces d'arbustes dont le caroubier, l'olivier, le saule, l'orme, le cèdre, le térébinthe et autres.

En ce qui concerne l'aspect pastoral, cette opération a pris en compte de mettre l'accent sur

les variétés qui ont fait leurs preuves dans la région, telles que la récolte, l'aloé vera, le thym, l'absinthe et autres, selon le même responsable.

Un autre programme financé dans le cadre du Fonds national de développement rural, auquel un montant de 216 millions DA a été alloué, enregistre un "taux d'avancement considérable", avec la réalisation de l'ouverture de 25 km de sentiers et des travaux d'entretien d'environ 130 ha de végétation, dans le cadre de la réhabilitation des zones endommagées par la chenille processionnaire. L'opération a porté également sur la correction torrentielle pour un volume de 9.500 m³, la plantation de 50 ha d'arbres forestiers, la réalisation de 1.000 ha de réserves pastorales, 15 ha de plantation pastorale, 150 ha d'arbres fruitiers, la fixation de 100 ha de dunes, l'acquisition et la distribution de 135 unités d'énergie solaire, l'aménagement de trois sources d'eau et 98 km linéaires de brise vent.

El-Bayadh Sept blessés dans une collision



Sept personnes ont été blessées à divers degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu lundi dans la commune de Stitene, wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Les éléments de l'Unité secondaire de la Protection civile de la commune de Boualem sont intervenus à la suite d'un accident de la route, qui s'est produit sur la route nationale RN 47, dans la région de Oued Sfa (commune de Stitene), à la

suite du télescopage de deux véhicules, a-t-on indiqué.

L'accident a causé des blessures à divers degrés de gravité à sept (7) personnes, dont l'âge oscille entre 17 et 63 ans.

Les victimes ont reçu, sur place, les premiers secours, avant d'être évacuées vers l'établissement public de santé de proximité de la commune de Boualem. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident.

AVIS D'APPEL D'OFFRE DE PRÉQUALIFICATION NATIONAL N° 32/2024/OTA/AOP/DIR

OPTIMUM TELECOM ALGÉRIE « OTA » LANCE UN APPEL D'OFFRE DE PRÉQUALIFICATION NATIONAL, POUR:

L'ACHAT DE L'APPAREILLAGE INDUSTRIEL

LES REPRÉSENTANTS DES SOCIÉTÉS INTÉRESSÉES PAR LE PRÉSENT AVIS D'APPEL DE PRÉQUALIFICATION PEUVENT ENVOYER LE DOSSIER NÉCESSAIRE POUR LE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES À L'ADRESSE EMAIL :

E.DIRECTPROCUREMENTCATEGORY@DJEZZY.DZ

LE DOSSIER NÉCESSAIRE POUR LE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES DOIT COMPORTER LES PIÈCES SUIVANTES :

- UNE COPIE DU REGISTRE DE COMMERCE EN COURS DE VALIDITÉ.
- UNE DEMANDE DE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES, ÉTABLIE SUR PAPIER EN-TÊTE, SIGNÉE ET CACHETÉE PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL LE DÉSIGNANT NOMMÉMENT.
- L'ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ QUI DOIT ÊTRE PARAPHÉ, REMPLI, SIGNÉ ET CACHETÉ PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA SOCIÉTÉ. L'ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE LIEN SUIVANT : <HTTPS://WWW.DJEZZY.DZ/ENGAGEMENT-DE-CONFIDENTIALITE-ET-CODE-DECONDUITE-DU-PARTENAIRE-DAFFAIRE/>: (RUBRIQUE APPEL D'OFFRES).
- LE CODE DE CONDUITE DU PARTENAIRE D'AFFAIRES QUI DOIT ÊTRE PARAPHÉ, SIGNÉ ET CACHETÉ PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA SOCIÉTÉ.

LE CODE DE CONDUITE DU PARTENAIRE D'AFFAIRES EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE LIEN SUIVANT :

<HTTPS://WWW.DJEZZY.DZ/ENGAGEMENT-DE-CONFIDENTIALITE-ET-CODE-DECONDUITE-DU-PARTENAIRE-DAFFAIRE/>: (RUBRIQUE APPEL D'OFFRES).

LE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES SE FERA GRATUITEMENT.

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DEVONT ÊTRE ENVOYÉES À L'ADRESSE INDIQUÉE, ET MISES SOUS ENVELOPPE PRINCIPALE ANONYME PORTANT LA MENTION :

AVIS D'APPEL D'OFFRE DE PRÉQUALIFICATION NATIONAL

N° 32/2024/OTA/AOP/DIR

« SOUMISSION À NE PAS OUVRIR »
OPTIMUM TELECOM ALGERIE SPA

ROUTE DE LA WILAYA, LOT N° 37/4, DAR EL BEIDA, ALGER - ALGÉRIE

- LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT ÊTRE REMIS, SOUS PLI FERMÉ ET ANONYME.
- LE SOUMISSIONNAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT FOURNIR L'ENSEMBLE DES PIÈCES CITÉES DANS LE CAHIER DES CHARGES.
- UN COMPLÉMENT DE DOSSIERS PEUT ÊTRE DEMANDÉ LORS DU PROCESSUS DE SÉLECTION.
- LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES EST FIXÉE POUR LE 20/10/2024 À 15H00.
- LES SOUMISSIONS QUI PARVIENDRONT APRÈS LA DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT DES PLIS NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

Optimum Telecom Algérie s.p.a.

Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz



ANEPE N° 2416031376 Le Quotidien d'Oran 09/10/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH
DIRECTION DU LOGEMENT
(NIF : 001332019001654)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 04/2021
POUR LA 2^e fois**

La Direction du logement de la Wilaya d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois pour: Équipement d'un groupe scolaire type « D » à El-bayadh (lotissement Schimi) pour la 2^e fois en lots séparés.

- Lot n° 01: EQUIPEMENTS MOBILIERS
- Lot n° 02: EQUIPEMENTS ELECTROMÉNAGERS
- Lot n° 03: EQUIPEMENTS DE PROTECTION DES INCENDIES

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, sont invitées à retirer le cahier des charges, dès la parution dans la presse nationale ou BOMOP, à l'adresse suivante :

**DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA D'EL BAYADH
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS GÉNÉRAUX**

Les plis doivent être présentés selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité. Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur à savoir : Seule les soumissionnaires détenant un registre de commerce d'import, de fabrication ou de vente en gros peuvent soumissionner.

Le dossier de candidature :

- 1. Une déclaration de candidature.
- 2. Registre de commerce (Fabricant ou grossiste ou import-export) Legalisé par les services du registre de commerce et code de facilité suivant les lot demandé .
- 3. Une attestation de la caisse nationale des assurances sociales , certifiant qu'il est à jour de ses cotisations .
- 4. Une copie de la carte d'immatriculation fiscale, attestant que le candidat a souscrit sa déclaration d'existence.
- 5. Un extrait des rôles apuré ou portant la mention (déclaration), certifié du receveur, que l'intéressé a obtenu des délais de paiement moins de trois mois
- 6. Attestation de dépôt de comptes sociaux pour les sociétés l'année concernée
- 7. Déclaration de probité. (Rempli et paraphée)
- 8. Engagement qui détermine le délai d'exécution
- 9. Engagement qui détermine le délai de garantie
- 10. Engagement qui détermine le délai de service après vente
- 11. Références professionnelles (attestation de bonne exécution).
- 12. La liste des moyens humains dument justifiés par la déclaration annuel des travailleurs (DAS) ou attestations des affiliations au CNAS et mise à jour de CASNOS pour le gérant
- 13. Bilans financiers des trois dernières années (2021-2022-2023)
- 14. Références bancaires (attestation de solvabilité bancaire)
- 15. Le statut de la société s'il s'agit d'une personne morale

Offre technique :

- 1. Cahier de charge. (Rempli et paraphée porte à la dernière page mention manuscrite « Je l'accepte »)
- 2. La déclaration à soucrire(Rempli et paraphée)
- 3. Une mémoire technique.

Offre financière :

- 1. Lettre de soumission singée et paraphée(de chaque lot) le cas échéant avec un rabais
- 2. Le bordereau des prix unitaires rempli daté et signé(bpu)
- 3. Le détail quantitatif et estimatif rempli daté et signé(dqe)
- 4. La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée, sous enveloppe cachetée anonyme portant la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/2021 pour la 2ème fois»

« Intitulé »

Ces documents doivent être insérés dans une enveloppe renfermant les trois enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre :

- La 1ère enveloppe doit contenir : le dossier de candidature
- La 2ème enveloppe doit contenir : l'offre technique
- La 3ème enveloppe doit contenir : l'offre financière

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours Avant 14:00 h à partir de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale où dans le BOMOP .

La durée de validité des offres est de 03 mois + la durée de préparation des offres 15 jours (donc 105 jours) à compter de la date de dépôt des offres.

Les entreprises soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se déroulera le même jour de dépôt des Offres à 14:15 au siège de la direction du logement de la wilaya d'el bayadh, Si ce jour coïncide un jour de repos légal il ce feras le lendemain.

Les échantillons sera déposées au primaire Oudhni Mohamed à la citée Sehalimi à El bayadh le jour de dépôt des offres entre 08h00 et 14h00 (tout échantillon incomplet ne sera pas noté).

ANEPE N° 2431012452 Le Quotidien d'Oran 09/10/2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الشئون والعمران والمدينة
ديوان التربية والتسيير الطاري
للمعلم سعف منيث



07 OCT 2024

Tlemcen le:.....

MISE EN DEMEURE N° 02 AVANT RESILIATION

L'entreprise EURL MASMOUDI TRAVAUX , représentée par M^{me} MASMOUDI Habibes, domiciliée à Section 271 Logts Boujlida Ilot 166 Bloc A06 N° 160 Tlemcen, titulaire du marché des travaux N°11/2021, approuvé sous visa N° 40/DL/2021 en date du 06/10/2021 et de l'ordre de service de commencement des travaux N° 89/DMO/2021 du 17/10/2021, prescrivant à l'entreprise d'entamer les travaux à compter du 17/10/2021, relatif au Travaux d'aménagement extérieurs, voirie et réseaux divers « lot n°03 Aménagements Extérieurs» des 350 logements publics locatifs à Chetouane (Programme logements publics locatifs Année 2019), Commune et Daïra de Chetouane, est mise en demeure dans un délai de Huit (08) jours à l'effet de:

1. Reprendre les travaux
2. Renforcer le chantier en moyens humains.
3. Instaurer le travail en double ou triple brigade.
4. Renforcer le chantier en matériaux de construction.
5. Rattraper le retard engendré.

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise, notamment la résiliation unilatérale du marché.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANEPE N° 2431012614 Le Quotidien d'Oran 09/10/2024

INTERNATIONAUX

MERCREDI

Vols	Départs
08h00:	Oran - Paris(ORY) Air Algérie
09h00:	Oran - Paris(ORY) Transavia
09h00:	Oran - Marseille Air Algérie
09h30:	Oran - Toulouse Air Algérie
10h05:	Oran - Istanbul Air Algérie
12h10:	Oran - Médine Air Algérie
14h45:	Oran - Lyon Air Algérie
14h50:	Oran - Paris(CDG) Air Algérie
15h05:	Oran - Bordeaux Volotea
15h15:	Oran - Lille Air Algérie
20h55:	Oran - Alicante Air Algérie
22h05:	Oran - Barcelone Vueling
22h30:	Oran - Marseille Volotea
Vols	Arrivées
08h00:	Paris(ORY) - Oran Transavia
10h35:	Djedah - Oran Saudia
13h35:	Marseille - Oran Volotea
13h40:	Toulouse - Oran Air Algérie
14h05:	Bordeaux - Oran Volotea
14h05:	Paris(ORY) - Oran Air Algérie
19h55:	Istanbul - Oran Air Algérie
20h00:	Lyon - Oran Air Algérie
21h00:	Paris(CDG) - Oran Air Algérie
21h05:	Barcelone - Oran Vueling
21h30:	Marseille - Oran Volotea
21h40:	Lille - Oran Air Algérie
23h40:	Alicante - Oran Air Algérie

VOLS NATIONAUX

DÉPARTS

MERCREDI

Oran - Alger	06h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	14h35
Oran - Alger	17h20
Oran - Elbayadh	07h20
Oran - Bechar	10h15
Oran - Timimoune	11h05
Oran - H. Messaoud	15h55
Oran - Tindouf	21h30
Oran - Constantine	22h40
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	08h10
Alger - Oran	12h35
Alger - Oran	20h50

JEUDI

Oran - Alger	06h00
Oran - Alger	08h05
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	18h45
Oran - Alger	20h25
Oran - Alger	22h00
Oran - Constantine	02h15
Oran - Tindouf	03h05
Oran - Ouargla	08h00
Oran - Tamanrasset	09h00
Oran - El Oued	13h20
Oran - Annaba	23h10
Oran - Adrar	22h00

VENDREDI

Oran - Alger	06h00
Oran - Alger	08h05
Oran - Alger	14h50
Oran - Alger	15h00
Oran - Alger	15h10
Oran - Alger	17h00
Oran - Alger	23h35
Oran - Timimoun	08h00
Oran - Tindouf	09h00
Oran - H. Messaoud	14h30

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

---- ORAN - ALGER -----

06h00 11h05

08h00 12h00

14h00 19h25

17h00 21h07

---- ALGER - ORAN -----

05h50 12h05

08h00 12h00

14h00 19h26

17h00 20h59

ORAN - ARZEW

05h00 05h48

08h30 09h15

13h40 14h20

17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22

09h30 10h15

15h00 15h45

18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15

13h30 14h35

17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04

10h30 11h34

14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12

16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h51 08h09

10h00 12h22

MEGHNA - TLEMCEN

05h00 06h06

06h00 07h24

ORAN - SBA

12h50 13h55

15h20 16h24

16h00 17h11

17h10 18h32

21h00 22h08

SBA - ORAN

05h30 06h47

06h34 07h44

07h06 08h09

07h23 08h24

09h22 10h24

11h22 12h22

ORAN - CHLEF

06h00 08h26

08h00 10h00

14h00 16h28

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h30 09h00

09h24 12h05

10h00 12h00

17h18 20h01

ORAN - RELIZANE

14h00 15h26

15h45 17h13

17h00 18h12

17h30 19h10

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32

07h15 08h54

10h36 12h05

18h32 20h01

20h34 21h49

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

07h18 10h10

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

21h00 07h45

BECHAR - ORAN

06h00 13h10

22h00 07h44

HÔTEL LIBERTÉ - ORAN

CHAZIL
RAÏ RAYI SHOW

AU THÉÂTRE LA FOURMI
HOTEL LIBERTÉ ORAN

Mercredi 09 octobre à 20h00

L'Artistic Liberté, ouvre ses portes pour la toute première fois le Jeudi 17 Octobre 2024 à 19H00 à cette occasion, l'élégance et la tradition se rencontrent dans un défilé de haute couture signé par Redouane ZERMANE accompagné par la voix captivante de Lila BORSALI.

Venez vivre une soirée unique, où l'Art et la culture Algérienne fusionnent dans un cadre exceptionnel

Infoline : **0560 76 54 06**

FENETRES

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN	Nuageux Max.26-Min.18
MOSTAGANEM	Peu nuageux Max.25-Min.21
TLEMCEN	Peu nuageux Max.27-Min.16
MASCARA	Peu nuageux Max.28-Min.15
TIARET	Peu nuageux Max.29-Min.14
CHLEF	Peu nuageux Max.31-Min.21
BÉCHAR	Ensoleillé

CAN 2025 : demain à 20h00 : Algérie-Togo

Les Verts pour la passe de trois

Le stade du 19-Mai 1956 d'Annaba renouera demain soir avec l'ambiance des compétitions continentales à l'occasion du match Algérie-Togo, comptant pour la troisième journée des qualifications de la CAN 2025.

M. Zeggai

A cet effet, l'équipe nationale a entamé avant-hier son stage au centre technique national de Sidi Moussa avec un groupe au complet. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a programmé une première séance d'entraînement axée principalement sur le travail technico-tactique. Il y a lieu de souligner que le staff technique a programmé un entraînement léger étant donné que les joueurs ont joué la veille avec leurs clubs respectifs. Les joueurs ont affiché de belles dispositions dès leur arrivée, notamment Ibrahim Maza qui s'est dit fier de pouvoir honorer sa première chez les Verts et représenter l'Algérie. Les conditions d'avant-match s'annoncent favorables aux nôtres dans la mesure où la plupart ont réussi de belles performances avec leurs clubs respectifs. C'est de bon augure pour le coach Vladimir Petkovic. Deux joueurs, et non pas des moindres, manqueront à l'appel. Il s'agit des Bennacer (AC Milan) et Atal (Al-Sadd SC), blessés.

Tous les moyens ont été mis à la disposition de l'EN afin d'aborder cette rencontre dans de bonnes conditions et réussir la passe de trois. Un mois après avoir bien démarré ces qualifications, en disposant d'abord de la Guinée-équatoriale à Oran avant d'enchaîner par une deuxième victoire à Monrovia devant le Liberia, les Verts abordent ce rendez-vous face aux «Eperviers» avec l'intention de faire le plein et faire un grand pas vers la qualification pour la phase finale de la CAN-2025. Pour cela, les Verts sont appelés à se concentrer sur leur sujet car le Togo a la valeur pour jouer la 2^e ou la 3^e place du groupe. Ils ont réalisé une petite surprise en faisant match nul en Guinée-équatoriale, c'est une équipe courageuse qui a des qualités mais aussi des faiblesses. Nous n'avons pas le temps de contrôler tout sur l'adversaire, je préfère me baser sur les qualités de mon équipe», a indiqué Vladimir Petkovic. Avec six points à son escarcelle, l'équipe nationale trône en tête du groupe E devant le Togo (2 pts). Le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point. Avec l'apport du formidable public annabi et l'avantage du terrain, les coéquipiers de Bensebaini disposent d'une belle opportunité pour faire respecter la hiérarchie.

Togo
Une équipe à prendre au sérieux

En vue de son match contre l'Algérie, la sélection togolaise a effectué un mini stage en Tunisie. Le sélectionneur de l'équipe nationale togolaise, Nibombe Daré, qui a succédé au Portugais Paolo Duarte, a convoqué 25 joueurs, dont deux locaux seulement, pour affronter l'Algérie. Le coach national des «Eperviers» a dû composer avec plusieurs absences dont l'attaquant d'Al-Aïn (Emirats arabes unis), les défenseurs Josué Homawoo, Kennedy Boateng et Loïc Bessilé, absents pour blessures ainsi que l'attaquant Etienne Amenyido de Munster (Division 2 allemande). En revanche, Mawuena (Remo Stars/Nigéria), Placca (Jeonnam/Corée du Sud) et Moutalabou (Mechal/Éthiopie) ont été rappelés. La liste du Togo, où figure l'attaquant de l'ASO Chlef, Evra Agbagno, est composée de plusieurs éléments évoluant à l'étranger à l'image des Akesson (SC Bastia), Mawouna (Volendam/



En somme, les joueurs sont déterminés à se surpasser comme l'a clairement affirmé Aït Nouri. «Nous sommes conscients de l'importance de cette rencontre. Nous sommes décidés à faire l'impossible pour répondre à l'attente de notre public».

VLADIMIR PETKOVIC SEREIN DANS SES CHOIX

Certains «experts» n'ont pas ménagé le coach national allant jusqu'à remettre en cause ses choix avant d'établir sa liste pour cette double confrontation contre le Togo. Ces «experts» ont remué le ciel pour la non convocation des Chaibi, Bachir Belloumi et Belaili oubliant que le sélectionneur national est tenu par l'obligation de résultats pour atteindre les objectifs assignés. Mais tout le monde s'absent à révéler les véritables raisons de la mise à l'écart temporaire de Chaibi qui a été momentanément écarté pour des raisons disciplinaires suite à l'incident survenu lors du match amical contre la Bolivie en mars dernier, selon des sources proches de l'EN. A propos de cette fameuse liste, Vladimir Petkovic a fait appeler à des joueurs qui correspondent à son projet de jeu et à ses options tactiques tout en évitant à chambouler l'ossature

qui a donné satisfaction jusque-là. L'indisponibilité d'Atal a donné lieu à la découverte de Farsi, décisif dans la nouvelle stratégie tactique du coach national et permis de convoquer pour la première fois Redouani de l'USMA. Chez les gardiens, Alexis Guendouz semble bien parti pour être titularisé devant Benbot (USMA) et le nouveau Bouhalfaya (CSC). En défense, Mandi, Bensebaini, Farsi et Aït Nouri sont indétrônable à moins que Petkovic n'en décide d'utiliser le sociétai de (Wolverhampton) dans un poste avancé pour libérer une place à Hadjaj. Au milieu de terrain, Zerrouki pourrait être utile par son abattage. Pour les autres, Boudaoui et Zorgane, cela dépendra de leur complémentarité avec Aouar, l'homme en forme d'Al Ittihad de l'Arabie Saoudite. En attaque, le coach national n'aura que l'embarras du choix les Mahrez, Amoura, Benrahma, Bounedjah, Gouiri et Benzia avec des remplaçants de luxe tels que les Ibrahim Maza, Bouanani et autre Hadj Moussa. Le seul point noir est que ce match contre le Togo survient dans un contexte difficile pour les Zerrouki et Hadj Moussa en raison de leur manque de temps de jeu et surtout Mahrez, confronté à des problèmes avec Al-Ahli Djeddah.

à faire après je peux être inquiet parce que ça perturbe la stabilité de l'équipe. J'aimerais bien jouer avec les mêmes joueurs à chaque fois pour avoir une sérenité au niveau de la cohésion et de la relation avec les joueurs. Mais on n'a pas cette opportunité par rapport au dernier regroupement, mais nous allons croiser les doigts pour que la situation évolue favorablement pour nous dans les mois à venir». Même son de cloche chez son adjoint, Geoffrey Valenne, qui a déjà lancé les hostilités. «C'est vrai que les résultats ne sont pas ceux qu'on aurait espérés mais chacun est super concentré sur sa tâche. Ils ont des points faibles, à nous de les contrarier», a-t-il affirmé. Pour rappel, lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, le Togo a été tenu en échec d'entrée par le Liberia (1-1), avant d'aller accrocher la Guinée-équatoriale (2-2).

M. Z.

Commission de discipline de la LFP**Un match à huis clos pour l'ES Sétif**

R. S.

une suspension d'un match ferme pour Ghorab (JS Saoura).

Par ailleurs, les Haddad (NCM), Bouhalafaya (CSC) et Dahmani (ESM) ont été sanctionnés par une amende de 100.000 DA pour contestation de décision. D'autres sanctions financières ont été prononcées à l'encontre du NC Magra pour conduite incorrecte et 100.000 DA pour mauvais comportement des supporteurs envers les arbitres de la VAR.

Pour le même motif, le MCO, l'ASO Chlef, le CR Belouizdad et l'USM Alger devront s'acquitter d'une amende de 200.000 DA chacun en plus d'une mise en garde. Aussi, l'Olympique Akbou devra payer 60.000 DA pour utilisation de fumigènes dans les tribunes (Récidive), alors que l'US Biskra e eu une amende de 100.000 DA et une mise en garde pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique.

Pour les joueurs exclus lors de cette journée, la commission de discipline a prononcé

La vie des clubs
MC Saïda: L'entraîneur Mokhtar Assas limogé**DU NOUVEAU AU RC KOUBA**

Le MC Saïda a décidé de se séparer de son entraîneur Mokhtar Assas après le «début laborieux» de son équipe en championnat de Ligue 2, a-t-on appris hier auprès de cette formation de l'Ouest du pays. Le MCS, qui a retrouvé, lors de cet exercice, le deuxième palier après une saison passée en Inter-régions, reste sur un nul à domicile face au GC Mascara dans le cadre de la 3^e journée de ce groupe. Cette contre-performance a sonné le glas de l'entraîneur Assas, qui avait succédé, durant l'intersaison, à Smail Bensaber, parti après seulement deux séances d'entraînement. Outre Assas, dont le contrat a été résilié à l'amiable, l'entraîneur adjoint, Taleb Aidou, a décidé de claquer la porte, informe-t-on encore de même source.

RCA RBAÂ : KAROUF ET HAMICI PRESSENTI

Deux entraîneurs sont pressentis à la barre technique du RCA. Il s'agit des Mourad Karouf (ex-RCK) et Abdennour Hamici (ex-ESMK). Mais, les supporters du RCA s'opposent au retour de Karouf qui avait abandonné l'équipe dans un passé récent. Affaire à suivre.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN
NIF : 099831019295905

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°10 / 2024

REALISATION D'UN Lycée type 1000 au niveau du site 600+2000 LPL A AIN EL BEIDA COMMUNE D'ES SENIA WILAYA D'ORAN (HABITAT INTEGREE 2024) EN LOT UNIQUE

A/PARTIE FERME :

SECTION 01 : bloc pédagogique +administration, +sanitaires +aménagement extérieur et mur de clôture +réseau incendie et AEP +locaux techniques +bache a eau +chauffage +éclairage extérieur -PT

B/PARTIE CONDITIONNELLE :

SECTION 02 : SALLE DE SPORT

SECTION 03 : logements d'astreintes

N.B : tous les soumissionnaires ayant participé à cet avis d'appel d'offres doivent répondre pour la partie ferme et la partie conditionnelle, dans le cas échéant l'offre sera rejetée.

Cet avis d'appel d'offres ouverts avec exigence de capacité minimales s'adresse aux entreprises répondants aux conditions :

- Pour qu'il soit éligible le soumissionnaire doit obligatoirement satisfaire aux conditions suivantes :
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment, Catégorie 05 et plus, et ayant déjà réalisé au moins un ouvrage de même nature ou un ouvrage en bâtiment de même envergure de catégorie Cou plus. Justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.

Capacité financière : Ayant réalisé un chiffre d'affaires cumulé d'un montant 250.000.000,00DA: (les bilans des trois dernières années. Visés par les services des impôts ou attestation du chiffre d'affaires.

*Le délai est Plafonné à 12 mois.

Les offres doivent être accompagnées obligatoires des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

64. DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le casier judiciaire du soumissionnaire de trois mois en cours de validité.
- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).
- Dépôt des comptes sociaux de la dernière année pour (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

*Capacités professionnelles :

- Être titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours Validité, Activité Principale Bâtiment catégorie 05 et plus.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux du dernier exercice.
- Extrait de rôle d'activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement portant la mention « Non inscrit au fichier des fraudeurs » en cours de validité.
- Une copie de registre de commerce électronique.
- Les copies CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Numéro d'identification fiscale.

*Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les copies des bilans Financiers des exercices des trois dernières années dument visées par les services des impôts)

*Capacités techniques :

Les moyens humains : les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS attestation de travail, fiche de carrière CNAS, Assurance.

Les moyens matériels : les cartes grises, facture d'achat, contrat de location ou contrat de leasing

Les références professionnelles : Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.

*L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 10 / 2024

« DOSSIER DE CANDIDATURE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

2- L'OFFRE TECHNIQUE Comprendra :

- Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :
- La méthodologie d'exécution : il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution
- Le détail d'exécution.
- Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV, ...
- Les Moyens matériels affectés au projet.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Iu et accepté »
- L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 10 / 2024

« OFFRE TECHNIQUE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

3- L'OFFRE FINANCIERE Comprendra :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 10 / 2024

« OFFRE FINANCIERE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 10 / 2024

OBJET :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le cahier des charges est retiré auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01– Bir El Djir – Oran.

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01– Bir El Djir – Oran, La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

Les offres doivent être déposées au plus tard à 12 h.00 le dernier jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour que celui du dépôt des offres à 13h00 au siège de la DEP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres De 15 jours augmentés de 03 mois soit un délai de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LA DIRECTRICE

ANEPE N° 2431012618 Le Quotidien d'Oran 09/10/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN
NIF : 099831019295905

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°13 / 2024

Réalisation d'une école primaire type « 2 » N° 02 au niveau du site des 3000+1300 AADL BOUAMAMA, Wilaya d'ORAN (citées d'habitats intégrées 2024)

Cet avis d'appel d'offres national ouverts avec exigence de capacité minimales s'adresse aux entreprises répondants aux conditions :

- ❖ Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité. Activité principale en bâtiment, catégorie trois 03 ou plus.
- ❖ ayant déjà réalisé un projet de même nature, ou de même envergure (des blocs pédagogiques au niveau des écoles), ou ayant réalisé un projet de catégorie A ou plus, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public.
- ❖ Ayant réalisé un chiffre d'affaires pour les trois dernières années 24 000 000.00 DA (la somation)
- ❖ Le soumissionnaire qui propose un délai de réalisation supérieur à 06 mois, son offre sera rejetée.

Les offres doivent être accompagnées obligatoires des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1. DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires à savoir :
- ***Capacités professionnelles :**
- Certificat de qualification et de classification catégorie Trois 03 ou plus en cours de validité.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux du dernier exercice.
- Extrait de rôle d'activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement portant la mention « Non inscrit au fichier des fraudeurs » en cours de validité.
- Une copie de registre de commerce électronique.
- Les copies CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Numéro d'identification fiscale.

*Capacité financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les copies des bilans Financiers des exercices des trois dernières années dument visées par les services des impôts).

*Capacités techniques :

Les moyens humains : les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS attestation de travail, fiche de carrière CNAS, Assurance.

Les moyens matériels : les cartes grises, facture d'achat, contrat de location ou contrat de leasing

Les références professionnelles : Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.

*L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 13 / 2024

« DOSSIER DE CANDIDATURE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

2- L'OFFRE TECHNIQUE Comprendra :

Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.

Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :

La méthodologie d'exécution : il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution

Le détail d'exécution.

Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV, ...

Les Moyens matériels affectés au projet.

Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Iu et accepté »

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 13 / 2024

« OFFRE TECHNIQUE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

3- L'OFFRE FINANCIERE Comprendra :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 13 / 2024

« OFFRE FINANCIERE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 13 / 2024

OBJET :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- Le cahier des charges est retiré auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01– Bir El Djir – Oran.

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01– Bir El Djir – Oran, La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

Les offres doivent être déposées au plus tard à 12 h.00 le dernier jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour que celui du dépôt des offres à 13h00 au siège de la DEP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres De 15 jours augmentés de 03 mois soit un délai de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DE

De la Bolivie à l'Indonésie La destruction des forêts se poursuit dans le monde

La destruction des forêts s'est poursuivie l'an dernier, que ce soit pour laisser place à l'agriculture en Bolivie ou au nickel en Indonésie, à un rythme incompatible avec l'ambition de mettre fin à la déforestation à la fin de la décennie, selon une étude de référence publiée mardi.



En 2023, 6,37 millions d'hectares de forêts ont été perdus, l'équivalent de 9,1 millions de terrains de football, selon cette évaluation («2024 Forest declaration assessment») menée par une trentaine d'ONG, groupes de réflexion et organismes de recherche.

Cela «dépasse de manière significative» le niveau (pas plus de 4,4 millions d'hectares) qui aurait permis que le monde reste sur la bonne trajectoire pour éliminer la déforestation en 2030, l'engagement pris par plus de 140 dirigeants à la COP26 de Glasgow.

Les forêts, qui abritent 80% des espèces terrestres d'animaux et de plantes, sont pourtant cruciales pour réguler les cycles de l'eau ou séquestrer le CO₂, principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique. «Au niveau mondial, la déforestation est devenue pire, au lieu de s'améliorer, depuis le début de la décennie», a souligné Ivan Palmegiani, expert auprès de Climate Focus et l'un des auteurs principaux de l'étude. «Nous ne sommes qu'à six ans d'une échéance mondiale critique pour mettre fin à la déforestation et pourtant les forêts continuent d'être abattues, dégradées et incendiées à un rythme alarmant», s'inquiète-t-il.

En particulier, 3,7 millions d'hectares de forêt tropicale primaire - essentielles pour leur capacité à absorber le CO₂ et la richesse de leur biodiversité - ont disparu l'an dernier, à un niveau proche du début de la décennie,

alors que ce chiffre aurait déjà dû baisser nettement pour tenir les objectifs à l'horizon 2030.

SOJA ET NICKEL

Le rapport se penche sur les régions du monde les plus problématiques, notamment par exemple une hausse de la déforestation en Bolivie ou une reprise en Indonésie après des années d'amélioration.

La Bolivie a ainsi connu une hausse «alarmante» de sa déforestation, qui a bondi de 351% entre 2015 et 2023, «une tendance qui ne montre aucun signe d'atténuation». Cette augmentation est en bonne partie le fruit de la production de matières premières agricoles - particulièrement le soja mais aussi le bœuf et le sucre.

En Indonésie, la destruction des forêts avait atteint un point bas en 2020-2022 mais la tendance est fortement repartie à la hausse l'an dernier, en particulier pour produire des matières présentées comme «écologiques» - comme la viscose - ou faire de la place à des mines de nickel, utilisées pour les batteries de véhicules électriques et les énergies renouvelables à travers le monde. A cela s'ajoutent la production de biomasse et la création de grandes exploitations agricoles.

Le Brésil, qui reste le pays où la déforestation est la plus importante, a en revanche réalisé des progrès importants. La situation s'est très nettement améliorée en Amazonie - bénéficiant des

mesures de protection mises en place par le président Lula da Silva - mais elle s'est dégradée dans le Cerrado, épicentre de l'agriculture nationale.

«VENTS CHANGEANTS»

Le rapport pointe aussi l'échelle du problème de la dégradation des forêts - lorsqu'elles sont endommagées par l'exploitation, la construction de routes ou les incendies sans pour autant être rasées. C'est ainsi l'équivalent de deux fois la superficie de l'Allemagne qui a été concerné en 2022 (la dernière année pour des données sur cet aspect). Erin Matson, experte de Climate Focus et co-autrice du rapport, a réclamé lors d'une conférence de presse des politiques tout aussi «robustes» que leur mise en oeuvre, avec des réglementations contraignantes. «La conservation et la restauration des forêts ne peuvent pas être soumises aux vents changeants de la politique», a-t-elle plaidé.

Cela alors que la Commission européenne vient de proposer la semaine dernière de reporter d'un an, à fin 2025, l'entrée en vigueur de sa loi anti-déforestation, malgré les protestations des ONG environnementales.

«Nous devons repenser fondamentalement notre relation à la consommation et faire en sorte que nos modèles de production cessent de dépendre d'une surexploitation des ressources naturelles», a demandé Erin Matson.

Alimentées par une chaleur quasi-record Des «précipitations extrêmes» en septembre dans le monde

Super-typhons en Asie, tempête Boris en Europe et ouragans en Amérique du Nord: les précipitations extrêmes, exacerbées par les températures très anormalement chaudes de la planète depuis plus d'un an, ont marqué le mois de septembre dans le monde. Septembre 2024 a été le deuxième mois de septembre le plus chaud jamais enregistré, poursuivant une série de records ou quasi-records qui rendent «quasiment certain que 2024 sera l'année la plus chaude jamais mesurée», a annoncé mardi l'observatoire européen Copernicus. 2024 battrait ainsi le record établi... en 2023.

«Les précipitations extrêmes du mois dernier, que nous observons de plus en plus souvent, ont été aggravées par une atmosphère plus chaude», entraînant par endroits «des mois de pluies en quelques jours», déclare Samantha Burgess, directrice adjointe du service changement climatique (C3S) de Copernicus. Le bulletin mensuel de l'observatoire met en avant les exemples de la tempête Boris, synonyme d'inondations exceptionnelles en Europe centrale, de la mousson qui «a sévèrement frappé» le Pakistan, et du typhon Krathon qui a frappé Taïwan et les Philippines début octobre. Septembre a aussi été marqué par les ravages des super typhons Yagi et Bebinca en Asie, des inondations meurtrières au Népal et au Japon ou encore de l'ouragan Helene aux Etats-Unis.

En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, une saison des pluies intense a fait plus de 1.500 victimes, quatre millions de sinistrés et 1,2 million de déplacés, selon l'Organisation internationale

des migrations (OIM). Avec une température moyenne de 16,17°C à la surface du globe, septembre 2024 ne bat pas le record de septembre 2023, qui avait surpris la communauté scientifique par son ampleur. Mais si les habitants de France, de la côte Est américaine ou d'Asie centrale seront peut-être surpris, après avoir ressenti des températures plus fraîches que d'habitude, septembre au niveau mondial reste bien nettement plus chaud que tous les mois de septembre précédemment mesurés.

RECORD ANNUEL EN VUE

Septembre 2024 est ainsi, au niveau mondial, 1,54°C plus chaud qu'un mois de septembre normal dans le climat préindustriel (1850-1900), rapporte Copernicus.

Dans la base de données de l'observatoire, septembre 2024 est ainsi le 14e sur les 15 derniers mois à être 1,5°C plus chaud qu'à cette période, dépassant donc la limite la plus ambitieuse que les Etats se sont fixée en approuvant l'accord de Paris de 2015. La probabilité est très forte que 2024 soit la première année calendaire à franchir cette limite devenue symbolique. Une telle anomalie de 1,5°C devrait toutefois être observée en moyenne sur plusieurs décennies pour considérer que le climat, actuellement réchauffé d'environ 1,3°C, a atteint cette barre.

Pour le Giec, ce seuil pourrait être observé d'ici 2030-2035, compte tenu de la trajectoire actuelle des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité, pas encore en déclin.

TEMPÈTES RENFORCÉES

Ces records incessants de

Publicité

■ Loue F3 avec terrasse individuelle promotionnelle, 130 m² Yaghmaren hôpital militaire 3e (4U), F3 Millénium, entrée individuelle CNL, RDC (3.5 U) Agence ABDALLAH 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

APPARTEMENTS

■ A vendre des apparts F4, 144 m² dans une résidence de 7 étages 2 par paliers, très bien aménagé très bien situé à Akid Lotfi pas loin du Méridien – Tél : 0775.10.76.28

■ A vendre appartement F5, 165 m², 2 façades, cuisine équipée, 7^{ème} étage, avec ascenseur, résidence Président ; 37, rue Souhila Belahouel, Boulanger – Oran – Tél : 0772.94.81.89 / 0773.19.44.81

LOCAUX

■ J'ai dépôt (hangar) 500 m² couverts + 2.000 m² non couverts à Senia, Oran ; cherche partenaire financier pour réaliser 2 projets rentables, bénéficie chaque mois, engagement avec garantie – Tél : 0553.51.28.41

Office public de l'huissier de justice

Maitre Tahraoui Bahous - Huissier de justice près le Tribunal d'Arzew
Adresse : Rue Mohamed Fertas N° 175 Arzew - Tél : 0554.10.14.48 / 0660.80.11.01

E-mail : maitre.tahraoui-b@live.fr

Avis de vente aux enchères publiques (4^{ème} tentative)
Par soumissions cachetées le : 14 octobre 2024 à 10h00

Au profit de : « Sonatrach / Projet Assainissement GL4Z »

N° Lot	Désignation
01	Très important Lot de pièce de rechange à l'état neuf : « Matière première d'entretien, Instrumentation, Mécanique, Chaudronnerie, Electricité, Article de droguerie, Pièces et Accessoire autos »
02	Station d'épuration d'eau avec ses accessoires internes et externes de la marque : Tecnofil-Katadyn

Conditions de participation :

- Obs : Les visiteurs souhaitant participer à la vente aux enchères doivent s'inscrire auprès de l'office public à l'avance d'un délai de 48 heures.
- Visite et participation à la vente aux enchères publiques réservées uniquement aux détenteurs d'un cahier des charges délivré par le cabinet contre paiement 2000 DA.
- Aucune participation sans cahier des charges et paiement des avances (cautionnements).
- Dernier jour de dépôt de soumissions et de la caution de garantie (indiqué dans le cahier des charges) pour chaque lot sera le 13 octobre 2024.

Maitre B. Tahraoui - Huissier de justice

•2

- 10.55 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.00 Journal 13h00
- 12.50 Ça commence aujourd'hui
- 15.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17.00 Tout le monde a son mot à dire
- 17.35 N'oubliez pas les paroles
- 18.50 Journal Météo climat
- 19.00 Journal 20h00
- 19.55 Journal Météo climat

20.05 Inès et Yvan, l'amour sur un fil



Téléfilm dramatique - France - 2024
Avec Bruno Debrandt, Shemss Audat, Nicolas Grandhomme, Nathalie Cerdé
Contrainte de fermer son onglerie, Inès quitte Paris pour emménager chez sa sœur, à Mouellade-sur-mer, en Charente, afin de se refaire. À contre cœur, elle postule à un emploi d'hôtesse d'accueil dans une société textile. Mais lors de son arrivée chez Charente Filatures, Inès est prise pour la nouvelle directrice générale chargée de mettre en œuvre un plan social.

•3

20.05 Nos terres inconnues



Raphaël de Casabianca entraîne l'humoriste Inès Reg dans une odyssée au cœur du marais breton vendéen. La citadine, propulsée par un succès éclair ces toutes dernières années, s'immerge dans un écosystème côtier aussi riche que fragile. L'aventure oscille entre éclats de rire et révélations, à la rencontre d'une population en symbiose avec son environnement. L'humoriste découvre un mode de vie dicté par le rythme des marées et les migrations aviaires.

•4

20.00 In France with Madonna



Retour sur le lien étroit et singulier qui unit la chanteuse Madonna à la France. De proches collaborateurs et amis qui ont contribué à fabriquer son univers artistique unique témoignent. Maripol, Jean Paul Gaultier, Julien d'Ys, Nicolas Huchard ou encore Marion Motin racontent notamment que la Reine de la pop a pioché dans la culture hexagonale pour créer son image, s'est inspirée de ses valeurs pour nourrir ses provocations et s'est entourée depuis de longues années d'artistes de la "french touch" pour traverser toutes les modes.

•5

arte

C 8

- 10.00 Alaska, au pays des glaciers
- 11.00 La révolution de la Terre
- 11.55 Sale temps pour la planète
- 12.35 Le Mag de la santé
- 13.40 Nus et culottés
- 14.35 Sur le front
- 15.30 Sur la piste des gnous
- 16.40 C dans l'air
- 17.55 C à vous
- 19.00 Vu
- 19.05 C à vous la suite
- 20.05 La grande librairie
- 21.40 C ce soir
- 22.45 La p'tite librairie

- 11.25 Cimes d'Europe
- 14.05 Belgique : Les pêcheurs de crevettes à cheval
- 14.45 La France sauvage
- 15.35 Canada, la force de la nature
- 16.20 Invitation au voyage
- 17.55 Les championnes basques du lever de pierre
- 18.30 Le dessous des images
- 18.45 Arte journal
- 19.05 28 minutes
- 19.50 Le dessous des cartes : l'essentiel
- 19.55 Saint Omer
- 21.55 Mères à perpétuité
- 22.15 Rambo 3
- 08.07 L'éphéméride
- 08.10 Y'a que la vérité qui compte
- 09.20 Chez Jordan De Luxe
- 11.27 La sélection du jour
- 11.36 William à midi : première partie
- 12.39 William à midi
- 13.05 Inspecteur Barnaby
- 17.04 Pascale, Eric, Yann et les autres
- 17.56 La tribu de Baba
- 18.49 Touche pas à mon poste
- 20.20 Haute sécurité
- 22.15 Rambo 3



Premier Contact

CANAL+ GRANDECRAN 20.04

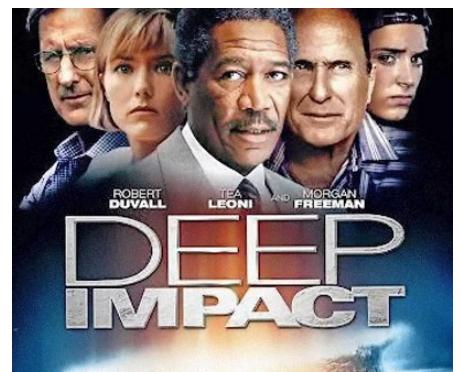
Premier Contact

Film de science-fiction - Etats-Unis - Canada - 2016

Avec Amy Adams, Jeremy Renner, Forest Whitaker, Michael Stuhlbarg Louise Banks se remémore les années passées auprès de sa fille, morte à l'adolescence d'une maladie incurable. Pendant un de ses cours, Louise, professeure spécialisée en linguistique, apprend en même temps que ses élèves que des vaisseaux spatiaux se sont approchés de la Terre. Les intentions, la technologie et le langage des extraterrestres étant inconnus, Louise, assistée par le physicien Ian Donnelly, est chargée de tenter de communiquer avec eux.

RTL 9 19.55

Deep Impact



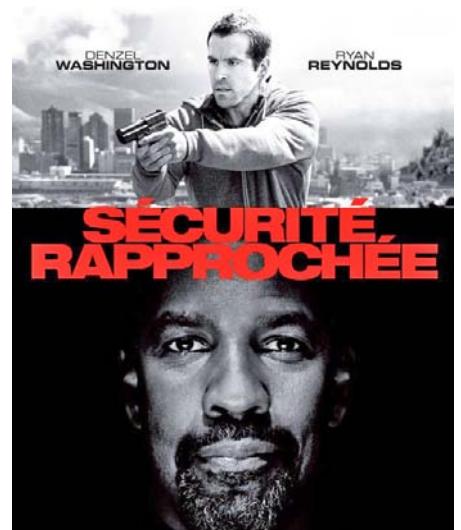
Film catastrophe - Etats-Unis - 1998

Avec Robert Duvall, Téa Leoni, Vanessa Redgrave, Morgan Freeman

Leo Biderman, quatorze ans, s'inscrit au club d'astronomie de son lycée. Il prend une photo du ciel étoilé à travers son télescope et découvre une comète qui se dirige vers la Terre. Prévenu, le président des Etats-Unis fait appel à un ancien astronaute, Spurgeon Tanner, qui est chargé de diriger une mission internationale à bord du vaisseau expérimental "Messiah". Ils doivent se poser sur la comète et tenter, par des charges nucléaires, de dévier de sa trajectoire. Sur Terre, le cataclysme imminent suscite les réactions les plus extrêmes.

ACTION 19.50

Sécurité rapprochée



Thriller - Etats-Unis -

Afrique du Sud - Japon - 2012

Avec Denzel Washington, Ryan Reynolds, Vera Farmiga, Brendan Gleeson

Employé de la CIA, Matt Weston est chargé de surveiller un des locaux secrets de l'agence au Cap, en Afrique du Sud. Lassé du peu d'intérêt de sa mission, il aspire à plus de responsabilités. Au même moment, Tobin Frost, ex-agent accusé de vendre des renseignements confidentiels, est arrêté non loin de là. Il est conduit dans la planque que surveille Matt. Bientôt, un commando armé prend le local d'assaut.

TF1

20.10 Nightsleeper



Série de suspense - Grande-Bretagne - 2024
Saison 1 - Episode 1/6

Avec Alexandra Roach, Joe Cole, Remy Beasley, Lois Chimimba

Joe Roag, un policier en congé, voyage à bord du train de nuit Glasgow-Londres lorsqu'il découvre qu'une tentative de prise de contrôle à distance est en cours. Il contacte en urgence Abby, directrice du centre national de cybersécurité, pour obtenir de l'aide. Mais bientôt, c'est tout le réseau ferroviaire britannique qui est attaqué.

M6

20.10 Arnaques !



Présenté par Julien Courbet

Travaux, malfaçons, logement : Julien Courbet mène l'enquête sur ces arnaqueurs qui gâchent la vie d'autres personnes. - Foire : un vendeur de fenêtres fait plus de 90 victimes. Un patron d'une entreprise de portes et fenêtres sévit dans la région de Lyon. Son mode opératoire ? Il séduit les clients et empêche les acomptes mais ne livre jamais le matériel. - Maçon : il mène la grande vie grâce à l'argent de ses victimes.

CANAL+

20.05 Le syndrome de La Havane - Menace sur l'Amérique



A partir de 2016, des diplomates américains et canadiens en poste à La Havane, à Cuba se sont plaints de troubles de santé dont l'origine reste mystérieuse : nausées, vertiges, troubles de la vision, perte de mémoire... Ces incidents anormaux de santé ont ensuite été répertoriés chez d'autres diplomates et personnels américains d'ambassades en Chine, en Allemagne, en Australie, ou encore en Autriche.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.25 Gossip Girl

11.05 Clap !

11.40 Cleaners les experts du ménage

15.20 Mamans & célébres

17.10 La villa des coeurs brisés

19.05 Plus belle la vie, encore plus belle

20.05 Cleaners les experts du ménage

08.00 W9 Hits

08.50 HDM : L'hebdo de la musique



10.00 Le hit W9

11.05 Météo

11.10 NCIS

15.40 Un dîner presque parfait

18.50 Les cinquante

20.05 Météo

20.10 Enquêtes criminelles

DÉTENTE

Le Quotidien d'Oran
Mercredi 09 octobre 2024 15

HOROSCOPE

Bélier 21-03 au 20-04

Vous déplanez un peu sur l'une de vos connaissances et cela vous trouble. Soyez vigilant.

Taureau 21-04 au 21-05

Votre travail commence à porter ses fruits. Ils demandent seulement de mûrir un peu plus, alors donnez-vous le temps nécessaire pour y parvenir...

Gémeaux 22-05 au 22-06

Si vous êtes artiste, cette période vous confère une vive imagination et une bonne inspiration. Les voyages et les sorties en couple vous tentent ?

Cancer 22-06 au 22-07

Des pensées obsessionnelles accaparent votre esprit ou vous avez l'impression que l'on vous cache des choses.

Lion 23-07 au 23-08

Votre conjoint ou vos collaborateurs vous cherchent des poux dans la tête et cela vous agace.

Vierge 24-08 au 23-09

Vos goûts et vos couleurs ne plaisent pas à tout le monde, surtout dans votre sphère professionnelle.

Balance 24-09 au 23-10

Voilà une journée qui peut être très positive pour vos amours si vous savez faire preuve de générosité.

Scorpion 24-10 au 22-11

Comment concilier vie familiale et vie professionnelle ? En réglant les problèmes qui se présentent au fur et à mesure.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Parfois, vos amis et vos frères et soeurs se confondent dans votre cœur. Mais vous savez leur accorder autant d'importance, surtout quand vous les réunissez.

Capricorne 22-12 au 20-01

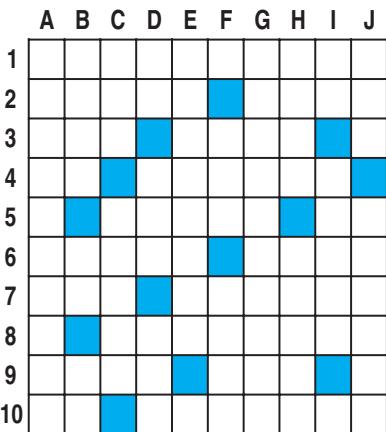
C'est la période de l'année où vous pouvez vous mettre en valeur sur le plan socioprofessionnel.

Verseau 21-01 au 18-02

C'est le moment de rebondir vers de nouveaux horizons, de changer vos habitudes et d'oser vous affirmer dans la différence. Soyez... vous-même !

Poissons 19-02 au 20-03

Depuis quelque temps, vous avez envie d'entreprendre, d'élargir votre horizon. Mais les vicissitudes du quotidien freinent vos élans.



Horizontalement:

- C'est le jugement dernier !
- De beauté, c'est la miss ! Sans ça, un homme serait sans foi ni loi.
- Expression du mal. Histoire de famille.
- Elle ou pas elle, à l'audition. Il y a un bourricot dans leur classe !
- Réa. Entrée d'office.
- Sort. Remorque.
- Plat. Peupliers noirs.
- Réservés.
- Pas doué pour le vol. Primaire, secondaire, etc..
- Clé d'évasion. Rendez-vous des clopes.

Verticalement:

- Bonnes à détacher.
- Point de vue. En amont.
- note.
- Fait le dément. Guindé.
- Consonnes à consonne. Taupe royale. Feu, parti en fumée.
- Relatif.
- Eau trouble. Pareil
- Constellation.
- Terrible comme IV. Parer.
- Points opposés. Colle
- Pas un. Coups de pot.

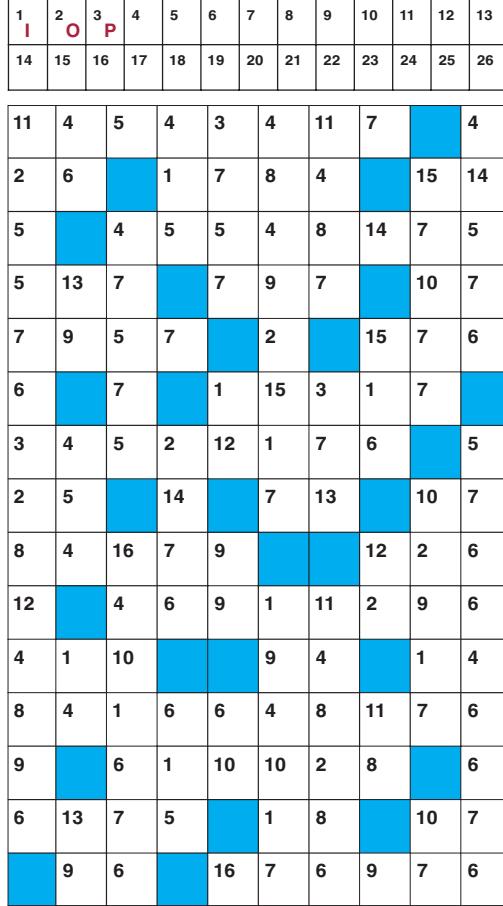


ACCALMIE - ACTE - AERONAUTIQUE - AFFERMISSEMENT - AFFICHAGE - ARDEUR - BALADE - BARBOUILLAGE - BIZARRERIE - BONTE - CALCULATRICE - CAPRICE - CIRCULATION - COMMANDER - COUETTE - COURBE - DOCTEUR - ECOLE - ESPOIR - FARNIENTE - GERBE - GLISSADE - GOÛT - GUIMBARDE - LOIR - MARMAILLE - MILIEU - NIECE - OGRE - OTAGE - PIGE - RASADE - RIZIERE - SCIENCE - TACT - TAXER - TEINT - TRAC - VENIN.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

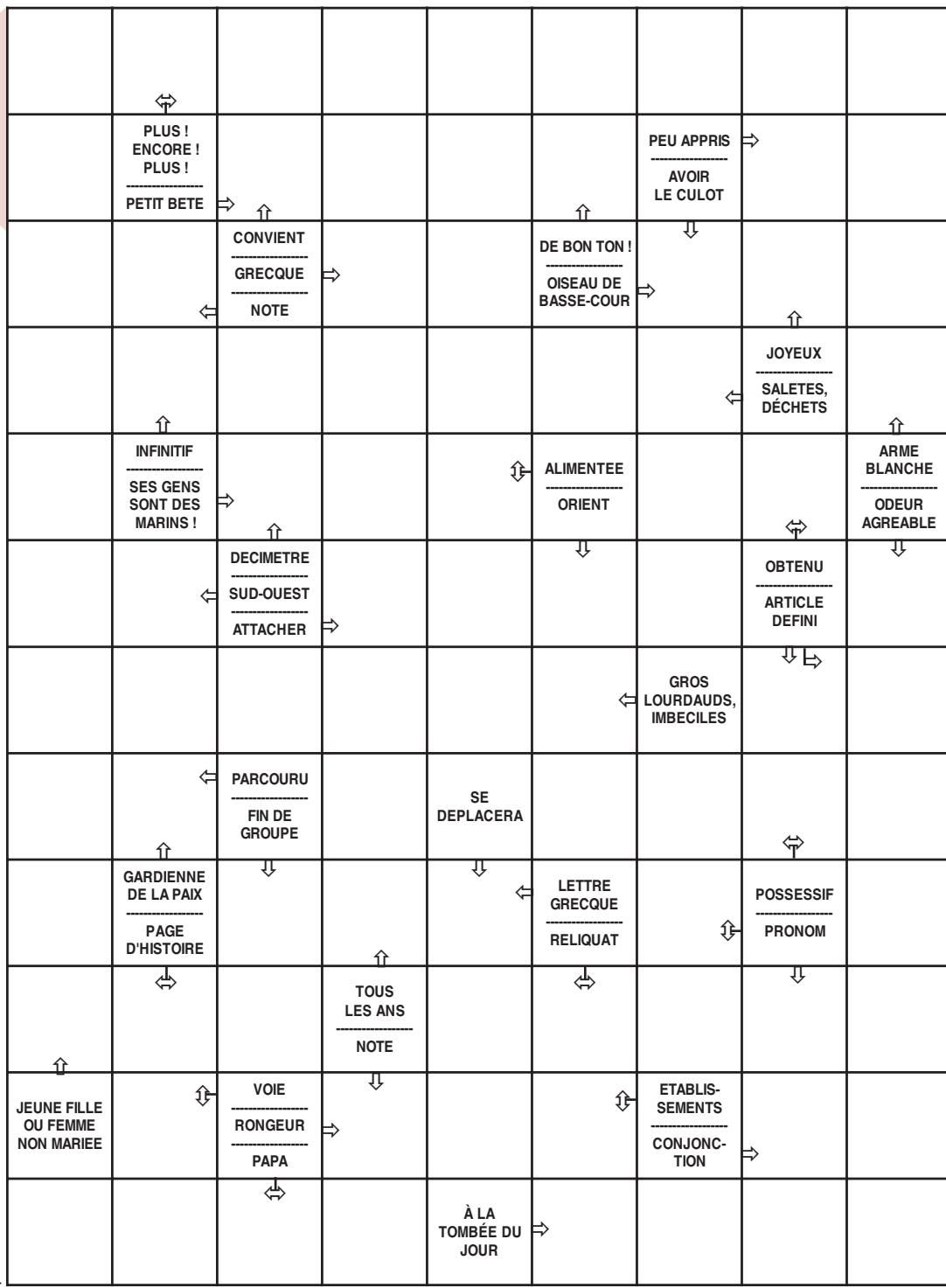
- Mon 1er est un nombre.
- Mon 2e, c'est presser le pis.

Mon tout, c'est amuser.

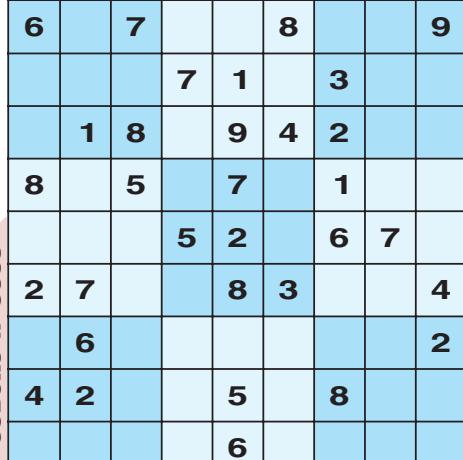


Jeux proposés par Chérifa Benghani

FÉLÈCHES N° 9088



SUDOKU N° 9088



CODÉS N° 9088



10 ERREURS



LES SOLUTIONS

FÉLÈCHES N°9087

C	L	O	N	S	R
L	A	I	C	A	V
O	E	G	R	I	V
T	I	L	T	I	I
U	N	E	N	C	E
R	P	R	E	F	E
E	R	R	A	E	E
A	V	E	N	U	C
I	I	S	A	C	A
V	E	R	T	H	A
R	A	G	E	A	R
E	T	E	U	S	A

CROISÉS N°9087

C	L	A	I	R	E	V	O	I	E
O	U	R	S	I	N	I	D	O	
N	M	O	V	O	I	D	E	S	
C	I	L	L	E	N	E	E		
A	E	R	A	I	G	S	A		
S	R	N	A	R	R	E	C		
S	E	N	T	I	A	P	R	E	
E	O	M	E	T	I	E	R		
E	N	V	I	E	E	L	L		
S	U	A	I	R	E	E	U		

SUDOKU N°9087

6	2	3	8	4	9	5	1	7
4	8	7	1	2	5	9	6	3
9	5	1	7	3	6	4	2	8
1	6	4	2	7	3	8	9	5
5	3	2	9	6	8	7	4	1
8	7	9	5	1	4	6	3	2
2	1	5	4	9	7	3	8	6
3	4	8	6	5	2	1	7	9
7	9	6	3	8	1	2	5	4

CODÉS N° 9087

1	C	2	O	3	L	4	E	5	S	6	T
7	I	8	A	9	10	11	R	12	P		
13	14	15	D	16	V	17	H	18	G		

FOUILLIS N° 9087:
JARDINIER (Jar - Dit - Nier)

Les Mirage français livrés à l'Ukraine au premier trimestre 2025

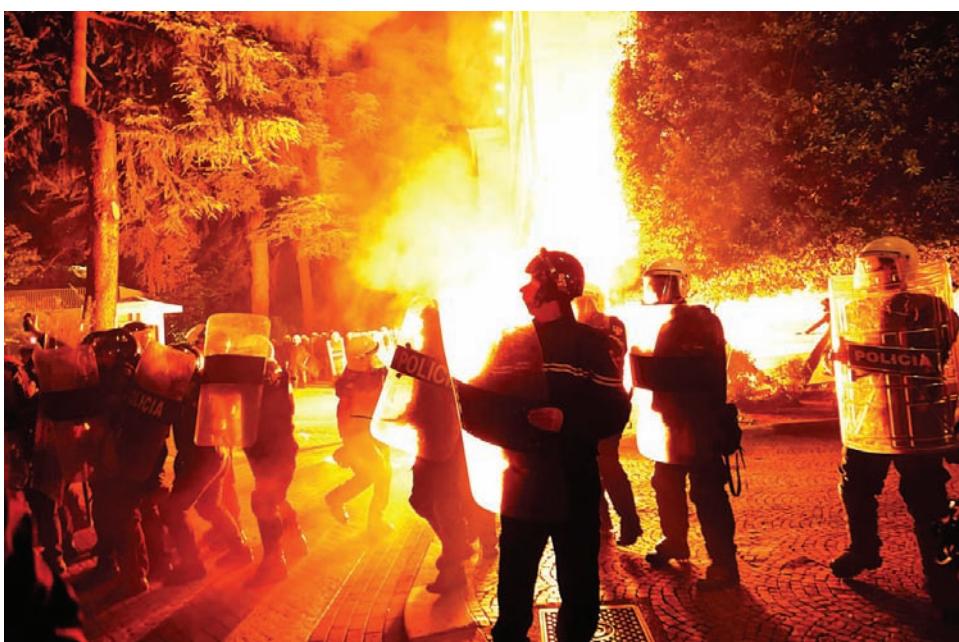


Les avions de combat Mirage 2000-5 que Paris compte fournir à l'Ukraine seront livrés «au premier trimestre 2025», le temps de modifier les appareils et de former pilotes et mécaniciens, a annoncé mardi le ministre français des Armées Sébastien Lecornu.

Le nombre d'avions, actuellement en service dans l'armée de l'Air française, n'a pas été précisé. Equipés pour le combat aérien, les Mirage 2000-5 qui voleront aux couleurs ukrainiennes doivent auparavant être dotés de «nouveaux équipements», affirme le ministre sur X.

Il s'agit notamment d'équipements de «combat air-sol» pour mener des opérations de frappes aériennes et de «défense anti-guerre électronique» pour résister au puissant brouillage russe, précise-t-il. Plusieurs pays dotés d'avions de combat américains F-16 en ont déjà fourni à Kiev, tandis que le président français Emmanuel Macron avait annoncé en juin son intention de faire de même avec des Mirage 2000.

Albanie : affrontements entre opposition de droite et police à Tirana



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA DIGNITÉ ET SES SENS

de l'habitat et du degré des misères.

D'abord, il est inutile d'entremêler les causes et les raisons d'une situation qui a permis d'aller déboucher jusqu'aux limites d'une histoire de dignité à accorder aux Algériens. On l'a souvent cuisinée par ignorance ou par calculs politiques à toutes les sauces.

Certes, voyager dignement est un droit. Un touriste est un ambassadeur à l'étranger et a l'obligation et le devoir de représenter son pays dignement. Mais la dignité n'est pas à percevoir uniquement dans les randonnées touristiques à Tunis, Istanbul ou Dubaï. Autrement plus large,

elle doit être la représentation d'une société en marche vers le bonheur et le progrès. En attendant, la majorité de la société algérienne est en butte à l'inflation et les fins de mois pénibles que lui a imposés la terrifiante crise économique mondiale. Il est douteux qu'elle ait l'esprit aux abords de la Seine.

Étant par nature un voyageur invétéré, l'Algérien conscient et nourri de sagesse sait qu'il s'agit là de séparer le bon grain de l'ivraie. La raison veut que la justice sociale soit renforcée pour faire barrage à l'opportunisme vorace. Dès lors, les spéculations et les faux calculs sur l'allocation touristique ont toutes les chances de s'avérer caducs. Elle doit être d'abord un pas de plus vers cette justice.

Le Brent clôture au-delà de 80 dollars



Le cours du baril de Brent, référence mondiale du pétrole, a clôturé lundi au-dessus de 80 dollars, une première depuis un mois et demi, toujours stimulé par la crainte d'une attaque israélienne sur les infrastructures pétrolières iraniennes.

Le Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a pris 3,69%, atteignant 80,93 dollars, au plus haut depuis fin août, tandis que son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) avec échéance en novembre a gagné 3,71%, à 77,14 dollars.

Depuis l'attaque iranienne aux missiles sur Israël, mardi dernier, le monde attend la riposte promise par l'Etat hébreu. Selon le site spécialisé TankerTrackers, la compagnie iranienne publique de tankers NITC a éloigné les navires en attente de chargement autour de l'île de Kharg, qui abrite le plus grand terminal d'exportation de brut iranien.

Pour les analystes d'Eurasia Group, «les autorités iraniennes semblent se préparer» à ce qu'Israël s'en prenne à des sites pétroliers.

Réunion Scholz, Biden, Macron et Starmer samedi à Berlin



Le chancelier allemand Olaf Scholz recevra les présidents américain Joe Biden, français Emmanuel Macron et le Premier ministre britannique Keir Starmer samedi matin à Berlin pour faire le point sur la guerre en Ukraine et la situation au Proche-Orient, a indiqué mardi une source gouvernementale allemande.

Cette rencontre intervient dans le cadre de la visite de Joe Biden en Allemagne où il est attendu à partir de jeudi soir.

Les dirigeants doivent ensuite participer samedi après-midi à une réunion des pays alliés de l'Ukraine sur la base militaire américain de Ramstein dans le sud-ouest de l'Allemagne.